



UFR Textes et Sociétés

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET  
D'ANTHROPOLOGIE



# LICENCE DE SOCIOLOGIE

ÉDITION SEPTEMBRE 2023



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Responsabilités

Responsable du département de sociologie et d'anthropologie : Corinne DAVAUT

Responsables de la licence de sociologie : Caroline BERTRON et Isabel BONI-LE GOFF

Présidente de Jury : Françoise DE BARROS

Responsable des relations internationales et de la mineure anthropologie : Emma GOBIN

Responsables des équivalences et des transferts :  
Coline CARDI et Livia VELPRY (diplômes français)  
Jacques SIRACUSA et Lucas TRANCHANT (diplômes internationaux)

### Secrétariats

Secrétariat de la licence : Jocelyne DZIURA & Karline ADJI

Bureau B-349

Tél. : 01 49 40 73 45

courriel : [jocelyne.dziura@univ-paris8.fr](mailto:jocelyne.dziura@univ-paris8.fr)  
[karline.adji02@univ-paris8.fr](mailto:karline.adji02@univ-paris8.fr)

Secrétariat des équivalences :

Corinne CHARRON

Bureau B-348

Tél. : 01 49 40 68 18, courriel : [corinne.charron@univ-paris8.fr](mailto:corinne.charron@univ-paris8.fr)

**Site internet du département de sociologie et d'anthropologie**

<https://sociologie.univ-paris8.fr>

### Permanences des responsables de la licence

Caroline BERTRON: sur rendez-vous

[caroline.bertron02@univ-paris8.fr](mailto:caroline.bertron02@univ-paris8.fr)

Isabel BONI-LE GOFF: sur rendez-vous

[isabel.boni-le-goff@univ-paris8.fr](mailto:isabel.boni-le-goff@univ-paris8.fr)

Les permanences hebdomadaires des tuteurs et tutrices de la licence sont affichées sur la porte du bureau du tutorat, à côté du secrétariat de la licence de sociologie. Pour leur écrire : [sociop8tutorat@gmail.com](mailto:sociop8tutorat@gmail.com)



## QUELQUES CONSEILS

### À LIRE ABSOLUMENT :

Les formalités d'inscription aux enseignements choisis

### À FAIRE IMMEDIATEMENT :

Activez votre compte de messagerie Paris 8 sur : <https://numerique.univ-paris8.fr>  
Consultez vos messages et accédez à votre espace personnel : <https://e-p8.univ-paris8.fr>

Sur votre messagerie @univ-paris8.fr, vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours et la vie du département de sociologie et d'anthropologie.

### À FAIRE TOUTE L'ANNEE :

Consultez régulièrement le site du département de sociologie et d'anthropologie. Vous y trouverez toutes les informations et actualités de la vie du département.

<https://sociologie.univ-paris8.fr>

Consultez également le site de l'université Paris 8 pour accéder à l'espace scolarité (inscriptions et informations)

<http://www.univ-paris8.fr/>

### POUR CONTACTER LES ENSEIGNANT·ES DU DÉPARTEMENT :

Les cours sont les lieux et les moments privilégiés des échanges avec les enseignant·es chercheur·es. Ces dernier·es sont joignables par e-mail. Les courriels se trouvent sur le site du département ou au secrétariat.

<b>INFORMATIONS PRATIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b><i>I - Présentation de la licence de sociologie .....</i></b>	<b>7</b>
<b>1- Présentation générale .....</b>	<b>8</b>
1.1. Objectifs de la formation.....	8
1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels.....	8
1.3. Schéma général des études universitaires (LMD 4).....	9
<b>2 – Les conditions d'accès .....</b>	<b>9</b>
2.1. Enseignant·es référent·es .....	10
2.2. Le tutorat.....	10
<b>3 - La prévention et la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles .....</b>	<b>11</b>
<b><i>II - Validation du cursus, organisation et contenu des enseignements .....</i></b>	<b>13</b>
<b>1. Tableau de la progression pédagogique semestrielle .....</b>	<b>15</b>
<b>2. Comment valider un EC, une UE, un semestre, son année... sa licence !.....</b>	<b>16</b>
2.1. Contrôle continu et assiduité .....	16
2.2. Le jury de licence et la « seconde chance » .....	16
2.3. Les règles de compensation .....	17
2.4. Modalités de passage d'une année à l'autre et d'obtention du diplôme.....	18
<b>3. L'organisation et le contenu des enseignements en Licence 1 .....</b>	<b>19</b>
3.1. Licence. UE de la Majeure et UE transversales : les intitulés des enseignements et la progression pédagogique pour chaque semestre .....	19
3.2. Les mineures internes et externes .....	32
<b>4 Comment s'inscrire dans les cours ? .....</b>	<b>46</b>
<b><i>III - Emplois du temps du premier semestre 2023-2024.....</i></b>	<b>53</b>
<b><i>IV - Mobilités étudiantes internationales .....</i></b>	<b>57</b>
<b>1. Le programme européen Erasmus .....</b>	<b>58</b>
<b>2. Les programmes américains MICEFA et CREPUQ.....</b>	<b>58</b>
<b>V- LABORATOIRES ET DOMAINES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANT·ES-CHERCHEUR·ES TITULAIRES .....</b>	<b>59</b>

# **I - Présentation de la licence de sociologie**

# 1- Présentation générale

## 1.1. Objectifs de la formation

La licence de sociologie propose un enseignement fondé sur l'échange le plus soutenu possible entre les textes – fondateurs et contemporains –, l'enquête et la réflexion individuelle et collective. Ses objectifs pédagogiques consistent, d'une part, à initier à l'emploi des principaux concepts des sciences sociales ; d'autre part, à familiariser avec les différentes approches méthodologiques de la discipline, qu'elles soient quantifiées ou qu'elles relèvent de l'enquête ethnographique.

La licence donne ainsi de solides bases pour l'analyse de domaines-clé de la sociologie et de l'anthropologie : migrations, éducation, travail, ville, religion, sexualité, santé, parenté, etc. Elle aborde à la fois des questions classiques et des questions d'actualité, en encourageant la réflexion personnelle, l'esprit critique et l'autonomie dans le travail.

Savoir poser une question et se donner les moyens d'y répondre, conduire une enquête, réaliser des entretiens et des questionnaires, observer et rendre compte ou construire une argumentation convaincante sont des compétences appréciées dans de nombreux contextes de travail, au sein ou en dehors de l'université (dans les secteurs des études et des enquêtes, mais aussi dans les collectivités territoriales, les établissements de travail social, etc.).

## 1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les étudiant-e-s qui souhaitent poursuivre leurs études pourront s'inscrire dans les masters proposés par notre département (un Master 1 de sciences sociales et un Master 2 sciences sociales proposant deux parcours au choix : parcours « Mondes urbains et inégalités » ou parcours « Anthropologie de la mondialisation »), dans les masters genre, sciences politiques, sciences de l'éducation de Paris 8 et, plus largement, dans de nombreux autres masters de sciences humaines et sociales. Ils/Elles pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et vers la préparation des concours de l'Éducation nationale (professeur-e des écoles, conseiller-e principal d'éducation, conseiller-e d'orientation pédagogique, enseignant-e dans le secondaire, etc.). Ils/Elles pourront aussi se présenter à des concours dans les métiers du social et candidater à des formations du travail social (assistant-e social-e, éducateur-ice spécialisé-e, éducateur-ice PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Bien que l'accès direct au marché de l'emploi ne soit pas encouragé en fin de L3, les titulaires de la licence de sociologie peuvent envisager une recherche d'emploi dans le domaine des enquêtes et des études socio-démographiques : instituts de sondage, services d'études des entreprises ou des collectivités publiques, bureaux d'études, associations spécialisées dans les enquêtes sociales. Ils/Elles peuvent également envisager de postuler à un certain nombre d'emplois relevant tant des secteurs socio-éducatifs que des métiers du développement social urbain : agents de développement, médiateurs, animateurs de rue, enquêteurs sociaux, correspondants de nuit, agents et animateurs d'espaces de concertation, etc, ou encore postuler à des concours et des offres d'emploi contractuel des collectivités territoriales.



### 1.3. Schéma général des études universitaires (LMD 4)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

La licence regroupe les **trois premiers niveaux** d'études universitaires : **L1, L2 et L3**. Les enseignements sont semestrialisés : chaque année universitaire étant composée de deux semestres, la licence est constituée de six semestres d'enseignement. Le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6.

Selon le langage bureaucratique imposé par l'Etat, un enseignement semestriel est appelé **Élément Constitutif (EC)**. Sauf exception, il représente 39 heures d'enseignement (3 heures hebdomadaires sur 13 semaines, dont une évaluation finale). Au sein du département de sociologie et d'anthropologie, un EC peut correspondre à 2, 3 ou 9 crédits selon les cas. Ces **crédits européens** sont appelés **ECTS**, abréviation de *European Credits Transfer System*. On appelle **Unité d'Enseignement (UE)** le regroupement de plusieurs EC dont les notes se compensent. → *cf. tableau page 13 pour s'y retrouver*

Chaque semestre représente 30 ECTS capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus). Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente. La licence de sociologie totalise 180 crédits européens.

## 2 – Les conditions d'accès

Le plus simple est de consulter le site internet de l'université : <http://www.univ-paris8.fr>

Pour les étudiant-e-s déjà inscrit-e-s en L1 en 2022-2023, une réinscription en L1 est exigée si le nombre de crédits obtenus est inférieur à 42 ECTS ou si vous n'avez pas validé un des deux semestres de L1. La même règle s'applique pour les étudiant-e-s qui étaient inscrit-e-s en L2.

Les étudiant-e-s en reprise d'étude et ayant obtenu antérieurement un DEUG complet de sociologie peuvent demander une inscription en L3.

Pour tous les autres cas (transferts d'une autre université française ou de l'étranger), se renseigner auprès de Corinne Charron, responsable administrative des équivalences. Les étudiant-es en réorientation ayant déjà validé dans l'enseignement supérieur des EC au contenu proche de ceux dispensés dans la licence de sociologie et les étudiants titulaires d'un diplôme obtenu hors de France peuvent demander une équivalence ou une validation d'acquis préalablement à leur inscription en licence (L1, L2, L3). A cette fin, ils doivent remplir un dossier de demande d'équivalence. Corinne CHARRON est la responsable administrative des équivalences (bureau **B-348**, [corinne.charron@univ-paris8.fr](mailto:corinne.charron@univ-paris8.fr)).

Les enseignant·es-chercheur·es membres de la commission pédagogique qui étudient les demandes d'équivalence sont :

Coline Cardi et Livia Velpry pour les diplômes de l'enseignement supérieur français  
Jacques Siracusa et Lucas Tranchant pour les diplômes internationaux

## 2.1. Enseignant·es référent·es

Tou·tes les étudiant·es en licence ont la possibilité de consulter un·e enseignant·e référent·e qui les aide à faire le point sur leur parcours et les conseille face à toute difficulté liée aux études. Le département de sociologie et d'anthropologie a pris les dispositions suivantes :

- Les enseignant·es référent·es de L1 sont les enseignant·s de l'EC *Méthodologie M2E* : Caroline BERTRON, Corinne DAVAUT et Claudette LAFAYE
- Livia VELPRY et Coline CARDI sont les enseignantes référentes des étudiant·es en transfert d'une autre université française et/ou réorientation ;
- Claudette LAFAYE et Lucas TRANCHANT sont les enseignant·es référent·es des étudiant·es arrivant de l'étranger ;
- Les étudiant·es en échange Erasmus peuvent s'adresser à Emma GOBIN.
- Vous pouvez aussi écrire à Caroline BERTRON et Isabel BONI-LE GOFF, co-responsables du diplôme, si vous l'estimez nécessaire ([caroline.bertron02@univ-paris8.fr](mailto:caroline.bertron02@univ-paris8.fr) et [isabel.boni-le-goff@univ-paris8.fr](mailto:isabel.boni-le-goff@univ-paris8.fr)) mais nous ne répondons pas aux mails qui relèvent des demandes à adresser au secrétariat du département de sociologie et d'anthropologie.

## 2.2. Le tutorat

Tou·tes les étudiant·es de licence ont la possibilité de consulter les tuteur·ices de la licence. Ce sont des étudiant·e-s du département de sociologie en licence ou en Master, qui connaissent bien la formation et son organisation et peuvent vous faire bénéficier de leur expérience.

Les **tuteur·ices d'accueil** interviennent à l'entrée en L1 pour la semaine de pré-rentrée (Méthodologie M2E), au moment de l'inscription pédagogique pour aider les étudiant·es dans leurs démarches d'inscription.

Les **tuteur·ices d'accompagnement** prennent ensuite le relais et assurent un accompagnement personnalisé des étudiant·e-s jusqu'à la fin de l'année universitaire. Ils-Elles aident les étudiant·e-s en fonction de leurs besoins et peuvent les accompagner en cas de difficultés rencontrées dans les cours.

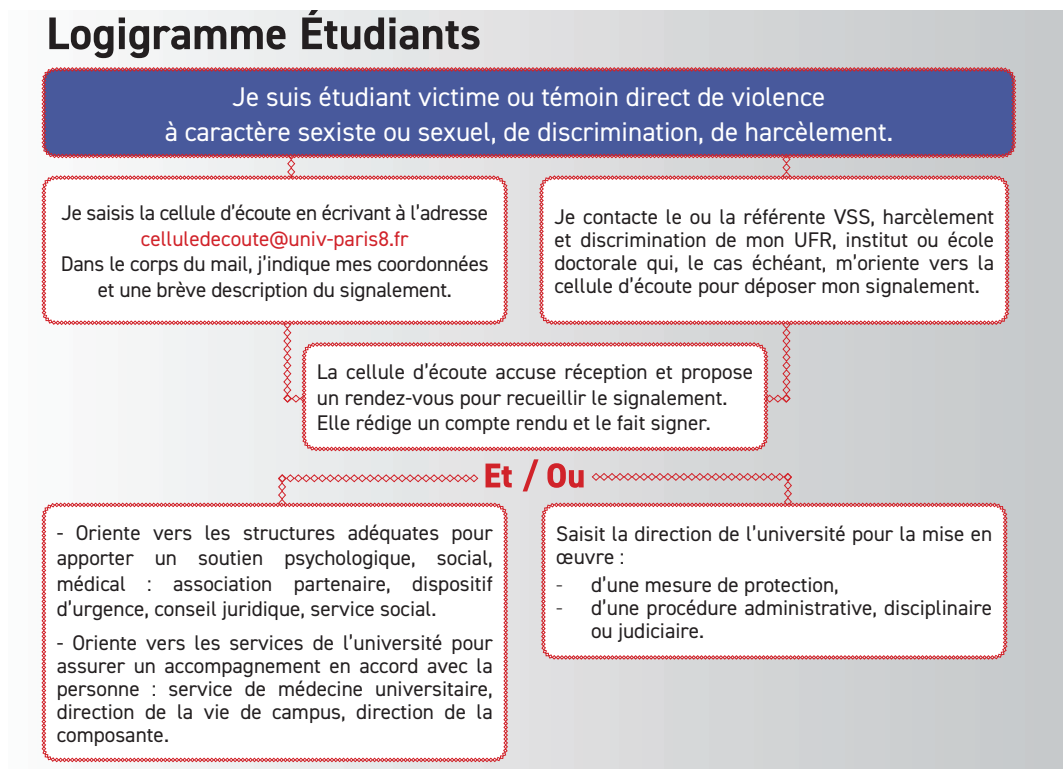
Les tuteur·ices d'accompagnement ont plusieurs missions, et en particulier celle d'accompagner dans l'apprentissage et le perfectionnement des méthodes du travail universitaire (organisation du travail personnel, prise de notes, méthodes de recherche documentaire, compréhension des attendus disciplinaires, des attendus dans les travaux à rendre, et dans les différents enseignements suivis dans le semestre). Ni la correction des copies ni la reprise rédactionnelle des devoirs n'entrent dans les missions du tutorat

d'accompagnement. Lors des permanences de tutorat, lors de rendez-vous individuels, les étudiant-es sont prié-es de se présenter avec les documents qui serviront de base à l'échange (brochures, supports de cours, consignes).

Les étudiant-es peuvent se présenter aux tuteur-ices **aux horaires de permanence** affichés sur la porte du bureau du tutorat (3<sup>ème</sup> étage, bât. B2, à côté du secrétariat de licence). Les tuteur-ices sont également joignables par **e-mail** à l'adresse suivante : [sociop8tutorat@gmail.com](mailto:sociop8tutorat@gmail.com). Les demandes par e-mails (hors demandes de rendez-vous) sont traitées par les étudiant-es une fois par semaine au moment des horaires des permanences.

### 3 – La prévention et la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles

L'Université Paris 8 met en place plusieurs dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). <https://www.univ-paris8.fr/Violences-sexistes-et-sexuelles-discriminations-et-harcelement>



Au sein de l'UFR Textes et sociétés, le référent VSS à contacter est : [valentin.rouby@univ-paris8.fr](mailto:valentin.rouby@univ-paris8.fr)

Le département de sociologie et d'anthropologie est par ailleurs doté depuis septembre 2022 d'une charte qui a pour but de prévenir les situations de harcèlement et de discrimination entre étudiant-tes à l'université, y compris en ligne, d'indiquer quelques bonnes pratiques et de donner les contacts nécessaires si vous pensez être témoin ou victime.

Cette charte est distribuée et présentée à l'ensemble des étudiant-es lors des réunions de rentrée. Elle est également téléchargeable ici : <https://sociologie.univ-paris8.fr/wp-content/uploads/2023/03/Charte-contre-le-harcelement-V3.pdf>



# **II - Validation du cursus, organisation et contenu des enseignements**

## La licence de sociologie est organisée autour de trois blocs :

- La **majeure** (discipline principale), qui regroupe les enseignements fondamentaux (théoriques, méthodologiques ou pratiques) de la discipline.
- Des **enseignements transversaux**, qui peuvent être linguistiques ou informatique, ou dans d'autres disciplines
- La **mineure**, choisie dans une discipline complémentaire ou une spécialisation interne (Prépa du social, Enquête ou Anthropologie).

La première année de licence a pour objectif d'initier les étudiant-es à la sociologie et leur faire acquérir les fondements des méthodes du travail universitaire tout en leur offrant la possibilité de découvrir une nouvelle discipline connexe : l'anthropologie, les sciences de l'éducation, l'histoire, la science politique, la géographie, etc.

La deuxième et la troisième année de licence visent le renforcement de l'acquisition des compétences disciplinaires par la poursuite d'une majeure de sociologie et la confirmation d'un enseignement de mineure.

La présence d'EC transversaux, de Découverte ou libres et d'une mineure permet à l'étudiant de composer son parcours de formation, après avoir fait l'expérience de plusieurs disciplines. Par le jeu des équivalences, ils doivent faciliter sa réorientation éventuelle.

**Les étudiant-e-s désirant se réorienter ou avoir plus d'informations concernant la réorientation et la poursuite d'études** sont invité-e-s à contacter le Service Commun Universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiant-e-s (SCUIO) bâtiment A, salle 347.

Tél. : 01 49 40 67 15 / 01 49 40 67 16 / 01 49 40 67 17

Courriel : scuio@univ-paris8.fr

## 1. Tableau de la progression pédagogique semestrielle

	UE	Coef	EC	ECTS	Coef	Note
SEM1	Majeure – initiation 1	2	Introduction aux sciences sociales 1	9	2	
			Méthodes des sciences sociales	9	2	
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2	
			<i>Selon mineure</i>	3	2	
	Transversale 1	1	Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E	3		Pas de note / présence obligatoire
Informatique (PIX)			3	1		
TOTAL SEMESTRE 1				30		
SEM2	Majeure- initiation 2	2	Introduction aux sciences sociales 2	9	2	
			Décrire la société française	9	2	
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2	
			<i>Selon mineure</i>	3	2	
	Transversale 2	1	Langue vivante (anglais)	3	2	
Ec libre disciplinaire ou EC libre soft skills			3	1		
TOTAL SEMESTRE 2				30		
SEM3	Majeure – introduction 1	2	Les grands champs de la sociologie	9	2	
			Introduction à la démographie et aux statistiques	9	2	
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2	
			<i>Selon mineure</i>	3	2	
	Transversale - 3	2	M3P : entretien	3	2	
Tremplin réussite : Questionnaire			3	2		
TOTAL SEMESTRE 3				30		
SEM4	Majeure – introduction 2	2	Introduction thématique 1	9	2	
			Introduction thématique 2	9	2	
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2	
			<i>Selon mineure</i>	3	2	
	Transversale 4	1	Langue vivante (anglais)	3	2	
Soft Skills : traiter les données statistiques			3	2		
TOTAL SEMESTRE 4				30		
TOTAL L1 + L2				120		
SEM5	Majeure – Spécialisation 1	2	Présentation et analyse d'une grande enquête 1	9	2	
			Approfondissement : question de sociologie ou d'anthropologie	9	2	
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2	
			<i>Selon mineure</i>	3	2	
	Transversale - 5	2	M3P : (atelier mémoire/stage)	3	1	
Tremplin Master : Savoir-faire : documenter son enquête, archiver ses données Tremplin Métier : Savoir-faire : approfondissement en statistiques			3	1		
TOTAL SEMESTRE 5				30		
SEM6	Majeure – spécialisation 2	2	Présentation et analyse d'une grande enquête	9	2	
			Approfondissement : question de sociologie ou d'anthropologie	9	2	
	Mineure	2	<i>Selon mineure</i>	3	2	
			<i>Selon mineure</i>	3	2	
	Transversale - 6	3	Projet tuteuré mémoire ou stage	3	7	
Langue vivante (anglais)			3	2		
TOTAL SEMESTRE 6				30		
TOTAL LICENCE				180		

**Important !** La progression doit être respectée pour bénéficier des règles de compensation (voir plus loin).

## 2. Comment valider un EC, une UE, un semestre, son année... sa licence !

Les règles que nous vous présentons ont un cadre légal national. Au sein de l'université, elles ont été votées en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) où des syndicats étudiants sont représentés. Les annexes aux MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences) sont élaborées chaque année par les enseignant·es de la formation. Elles doivent respecter la réglementation nationale ainsi que celle votée en CFVU.

**Attention, certaines règles ont été modifiées.**

Si vous souhaitez vous référer aux textes réglementaires, ils sont ici : <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>

Et concernant la licence de sociologie :

[https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/annexe\\_aux\\_mccc\\_2022-2023\\_-\\_ufr\\_t\\_s\\_-\\_licence\\_sociologie.pdf](https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/annexe_aux_mccc_2022-2023_-_ufr_t_s_-_licence_sociologie.pdf)

### 2.1. Contrôle continu et assiduité

Tous les enseignements de la licence de sociologie sont validés en contrôle continu. **La présence est obligatoire pour tous les cours (EC).** Seuls les étudiant·es dispensé·es d'assiduité et de contrôle continu peuvent n'avoir qu'un seul contrôle terminal. Les modalités d'évaluation (nombre de travaux, écrits ou oraux, ou d'épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient) sont laissées à l'appréciation des enseignant·es responsables de chaque cours. Ces modalités doivent être portées à la connaissance des étudiants et étudiantes au début de chaque semestre.

Selon la réglementation votée en CFVU, pour pouvoir bénéficier d'une dispense d'assiduité et valider en contrôle terminal, les étudiant·es doivent en déposer la demande justifiée auprès du secrétariat dans un délai de quatre semaines après le début des cours de chaque semestre si leur activité professionnelle (sur présentation d'un contrat de travail), leur handicap (avec l'appui de la cellule handicap, [accueil.handicap@univ-paris8.fr](mailto:accueil.handicap@univ-paris8.fr)), leur engagement associatif ou sportif (sportif de haut niveau) les empêchent d'être présent·es à certains cours.

La demande est étudiée par l'enseignant·e référent·e ou un responsable du diplôme qui la notifie dans le « contrat pédagogique ». L'étudiant·e sera alors dispensé·e d'assiduité et de contrôle continu et devra avertir les enseignants des cours pour lesquels il/elle a obtenu sa dispense. Dans le cas des enseignements rattachés à un Moodle, **l'inscription et la consultation du Moodle est obligatoire, a fortiori** si l'étudiant·e est dispensé·e d'assiduité et de contrôle continu.

La dispense d'assiduité est impossible pour le cours de *méthodologie M2E* (S1 de la L1) ainsi que *l'enquête de terrain* en S5 (mineure *Enquête*). Ce sont deux EC sans évaluation de 0 à 20, ni « seconde chance ». **Ils ne peuvent être validés que par la participation active de l'étudiant·e au moment où l'enseignement est proposé.**

### 2.2. Le jury de licence et la « seconde chance »

Le **jury de licence** est souverain. Il se réunit deux fois en fin d'année universitaire. Il est préparé par le secrétariat de sociologie mais les enseignant·es sont seul·es responsables de la saisie de leurs notes sur Apogée.

Après le jury de première session en fin de second semestre et la communication des résultats sur l'espace personnel numérique, les enseignant·es organisent des épreuves pour la «



**seconde chance** » selon un calendrier dont les grandes lignes sont fixées par l'université et que vous pouvez consulter en 4ème de couverture de cette brochure.

Les enseignant-e-s informent des modalités de la « seconde chance » selon plusieurs voies qu'il convient de consulter régulièrement : par e-mail, par Moodle, ou sur le site du département de sociologie et d'anthropologie qu'il convient également de consulter régulièrement.

Cette deuxième chance (ou rattrapage) est un droit ouvert à tou·tes les étudiant·es inscrit·es dans un EC qui ne l'ont pas validé pour les deux raisons suivantes :

- La note était inférieure à la moyenne et n'a pu être compensée (voir plus loin les règles de compensation).
- L'étudiant·e a été absent·e à la première session, et cette absence est considérée comme justifiée dans son contrat pédagogique (sur présentation d'attestations relatives à son empêchement : étudiant·e salarié·e, handicapé·e, sportif·ve de haut niveau...). Il/elle est noté·e défaillant·e avec la mention « absence justifiée » sur le relevé de notes.

La meilleure note des deux sessions est conservée pour le jury de seconde session, mais si l'étudiant·e n'est pas parvenu·e à valider son EC après la seconde chance (soit par compensation, soit en obtenant la moyenne à l'EC), la note ne sera pas conservée par le logiciel Apogée et l'étudiant·e devra impérativement se réinscrire à cet EC l'année suivante pour le valider.

### 2.3. Les règles de compensation

La plupart du temps, un semestre comporte trois Unités d'Enseignements (UE), composées chacune de deux Eléments Constitutifs (EC).

L'objectif de ce type d'organisation semestrielle est de permettre l'acquisition et la capitalisation des EC et des UE selon **les règles de compensation** suivantes :

- Un EC est acquis dès lors que la note obtenue est égale ou supérieure à 10 ou que la moyenne de l'UE dont il fait partie est égale ou supérieure à 10. Attention, il faut tenir compte des coefficients des EC et la moyenne à une UE ne peut être calculée que si tous les EC qui la composent ont été notés ou validés par l'assiduité dans le cas de *M2E* en S1 et « *enquête de terrain* » pour la mineure « *Enquête* ».
- Une UE est acquise dès lors que la moyenne des EC qui la composent est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de la totalité des UE du semestre est égale ou supérieure à 10.
- Deux semestres d'une même année sont compensables dès lors que la moyenne de la totalité des UE est égale ou supérieure à 10 (en tenant compte des coefficients).
- L'étudiant·e n'a pas accès à la « seconde chance » dans le cas d'un EC acquis par compensation en session 1.
- D'une année sur l'autre, l'étudiant·e ne conserve pas les notes inférieures à la moyenne, si l'EC n'a pas été validé par compensation. Il doit obligatoirement se réinscrire l'année suivante dans cet EC pour le valider.

- De la même façon, d'une année sur l'autre, l'étudiant-e ne conserve pas EC « neutralisées », si l'EC n'a pas été validé par compensation. L'étudiant-e doit alors obligatoirement se réinscrire l'année suivante dans cet EC pour le valider.
- Un EC n'est valable que pour le diplôme dans lequel l'étudiant-e est inscrit. Il ne peut pas être utilisé pour l'obtention de deux diplômes préparés en parallèle.

Important ! **La progression pédagogique** (voir le tableau page 15) **doit être respectée** pour bénéficier de ces règles de compensation. Un-e étudiant-e inscrit-e en L2 doit prioritairement suivre les EC non obtenus en L1, un ou une étudiant-e inscrit-e en L3 ceux de L2.

## **2.4. Modalités de passage d'une année à l'autre et d'obtention du diplôme**

Les étudiant-es de L1 sont autorisé-es à poursuivre leurs études dans le niveau supérieur sous la forme d'un résultat « ajourné autorisé à continuer – AJAC » validé par le jury de fin d'année dès lors qu'ils ont obtenu un **minimum de 42 ECTS ou la validation d'un semestre**.

Les étudiant-e-s de L2 sont autorisé-es à poursuivre leurs études dans le niveau supérieur sous la forme d'un résultat « ajourné autorisé à continuer – AJAC » validé par le jury de fin d'année dès lors qu'ils/elles ont obtenu la L1 et un **minimum de 42 ECTS en L2 ou la validation d'un semestre de L2**.

Les étudiant-e-s peuvent, après accord de l'équipe pédagogique, s'inscrire à un nombre d'EC dont la valeur en ECTS est supérieure à 30, **sans dépasser 50 ECTS par semestre (CA du 24 juin 2005)**.

### **2.4.1. Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie**

Le diplôme de DEUG est délivré uniquement sur demande de l'étudiant-e ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

### **2.4.2. Délivrance du diplôme de licence de sociologie**

Le diplôme de licence est délivré à l'étudiant-e ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant **180 ECTS**.

Les enseignements dont l'étudiant-e a été dispensé-e (par octroi d'équivalence), ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une notation. Ils ne sont donc pas intégrés dans le calcul de la moyenne lors de la délivrance du diplôme. Les ECTS correspondants sont attribués.

**Le calcul de la moyenne pour établir la mention du diplôme est effectué sur les notes de L3 seulement.** Il tient compte des coefficients des EC et UE. Celui du mémoire de licence est particulièrement élevé. Les mentions sont délivrées **aux deux sessions de jury de Licence en L3** (Assez Bien à partir de 12/20 ; Bien à partir de 14/20 et Très Bien à partir de 16/20).

### 3. L'organisation et le contenu des enseignements en Licence

#### 3.1. Licence. UE de la Majeure et UE transversales : les intitulés des enseignements et la progression pédagogique pour chaque semestre

Chaque semestre, l'étudiant·e suit obligatoirement 2 EC de la Majeure (soit 2 fois 9 ECTS), et 2 ou 3 EC transversaux selon les semestres. Viennent s'ajouter 2 EC d'une mineure chaque semestre.

La présentation des **mineures** et leur description se trouvent en fin de brochure.

##### 3.1.1. Première année, semestre 1

###### EC en S1

UE	Coeffi- -cient UE	Enseignement (EC)	Cré- -dits EC TS	Coefficient
Majeure – initiation 1	2	Introduction aux sciences sociales 1	9	2
		Méthodes des sciences sociales	9	2
Transversale 1	1	Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E	3	Pas de note / présence obligatoire
		Informatique (PIX)	3	1
Mineure				

##### ➤ EC « Introduction aux sciences sociales 1 » (ISS1)

Ce cours propose de partir de quelques idées reçues ou concepts de sens commun (par exemple : « *Quand on veut on peut* », « *Les assistés* », « *Le niveau baisse* ») et des formes de naturalisation ordinaires des différences sociales pour initier les étudiant·e·s au raisonnement sociologique. Vous devez vous inscrire à l'horaire qui correspond au groupe dans lequel vous êtes inscrit·e à la pré-rentrée.

<p>Groupe 1 : Vendredi 15h-18h avec H. WETZEL          Groupe 2 : Mercredi 12h-15h avec C. LAFAYE          Groupe 3 : Mercredi 18h-21h avec C. LAFAYE          Groupe 4 : Jeudi 9h-12h avec M. ARANDA          Groupe 5 : Mardi 15-18h avec N. VEZINAT          Groupe 6 : Vendredi 15h-18h avec M. PLEGAT</p>
--

##### ➤ EC « Méthodes des sciences sociales » (MSS)

Les sociologues et les anthropologues, dans leur pratique, ont recours à différentes méthodes de recueil des données : questionnaires, entretiens, observations, sources écrites, archives. Cet enseignement présente ces dispositifs d'enquête dans leur diversité, en relation avec la construction d'un objet de recherche et aborde les questions théoriques et pratiques liées au traitement des données recueillies. Vous devez vous inscrire à l'horaire qui correspond au groupe dans lequel vous êtes inscrit·e à la pré-rentrée.

<p>Groupe 1 : Mercredi 15h-18h avec J. FREEDMAN          Groupe 2 : Lundi 12h-15h avec L. PASTOR          Groupe 3 : Mardi 9h-12h avec C. DARGENT          Groupe 4 : Lundi 18h-21h avec H. WETZEL          Groupe 5 : Mercredi 15h-18h avec A. LAMY          Groupe 6 : Mercredi 9h-12H avec J. FREEDMAN</p>
---

➤ **EC « Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E »**

L'entrée à l'université suppose la connaissance du cursus, des règles de scolarité, de l'organisation administrative et politique de l'institution. Elle nécessite l'apprentissage de la fabrication de son emploi du temps, de l'utilisation des plateformes numériques (apogée, IPWEB, moodle, octavia) ainsi que des sites internet du département de sociologie et d'anthropologie (<https://sociologie.univ-paris8.fr>) et de l'université de Paris 8 (<https://www.univ-paris8.fr>). Les différents services de l'université seront présentés aux étudiant-e-s afin d'en faciliter l'accès et des visites organisées : Bibliothèque universitaire (BU), Maison de l'étudiant-e (MDE), Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN), Centre de Langue (CDL), Service des relations et de la coopération (SERCI), Service d'Action Culturelle et Artistique (ACA), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), cellule handicap, CROUS... Elle propose enfin une histoire politique et intellectuelle de l'université de Paris 8 de Vincennes à Saint-Denis.

**Cet EC est organisé sous une forme intensive pendant la semaine de pré-rentrée du 11 au 15 septembre 2023, de 9h à 17h.** La présence de l'étudiant-e sur l'ensemble de la semaine est obligatoire pour valider l'UE transversale et le semestre.

Groupe 1 : Semaine de pré-rentrée du 11 au 13 septembre, 1<sup>er</sup> cours le lundi 11 septembre à 9h en B130 avec Corinne DAVAUT  
Groupe 2 : semaine de pré-rentrée 11 au 13 septembre, 1<sup>er</sup> cours le lundi 11 septembre à 9h en B131 avec Caroline BERTRON  
Groupe 3 : semaine de pré-rentrée du 11 au 13 septembre, 1<sup>er</sup> cours le lundi 11 septembre à 9h en B230 avec Claudette LAFAYE  
Groupe 4 : semaine de pré-rentrée du 13 au 15 septembre, 1<sup>er</sup> cours le mercredi 13 septembre à 14h00 en B130 avec Claudette LAFAYE  
Groupe 5 : semaine de pré-rentrée du 13 au 15 septembre, 1<sup>er</sup> cours le mercredi 13 septembre à 14h00 en B131 avec Caroline BERTRON  
Groupe 6 : semaine de pré-rentrée du 13 au 15 septembre, 1<sup>er</sup> cours le mercredi 13 septembre à 14h00 en B230 avec Corinne DAVAUT

➤ **EC « PIX »**

Cet EC consiste en l'apprentissage des techniques informatiques de base.

**Attention :**

L'inscription à cet EC est organisée par le **Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN, [bapn@univ-paris8.fr](mailto:bapn@univ-paris8.fr))**, bâtiment C. Il y a un nombre limité de places dans chaque cours proposé. Vous trouverez ici les informations utiles : <http://bapn.univ-paris8.fr>.

**3.1.2. Première année, semestre 2**

Le second semestre de la première année de licence s'inscrit dans le prolongement du premier semestre.

Pour le semestre 2, sauf mention contraire, les horaires ne sont en général pas indiqués. L'emploi du temps du second semestre sera communiqué à l'intersemestre (janvier 2024).

**EC en S2**

UE	Coefficient UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coefficient
Majeure – initiation 2	2	Introduction aux sciences sociales 2	9	2
		Décrire la société française	9	2
Transversale 2	1	Langue vivante (anglais)	3	2
		EC libre disciplinaire ou EC libre soft skills	3	1
Mineure				

➤ **EC « Introduction aux sciences sociales 2 »**

Cet enseignement portera sur les premiers auteurs notamment les fondateurs de la sociologie au XIX<sup>e</sup> siècle et tout début du XX<sup>e</sup> : Durkheim, Marx, Weber, la première génération des sociologues de Chicago.

Horaires communiqués ultérieurement

➤ **EC « Décrire la société française »**

Cet enseignement s'attache à décrire la société française contemporaine. Il présente, en les discutant, les catégories, nomenclatures et classifications utilisées en sociologie.

Horaires communiqués ultérieurement

➤ **EC « libre disciplinaire » ou EC « libre soft skills » :**

Les étudiant·es sont invité·es à consulter la liste des EC « libres disciplinaires » ou les EC « libres soft skill » proposés par les autres départements ou certains services de l'université : <https://www.univ-paris8.fr/-EC-libres-l-acquisition-de-competences-transversales-Soft-skills->

Les EC libres proposés par les départements de Science politique, Sciences de l'Éducation, Economie-Gestion, Histoire, Géographie, Communication/FLE sont conseillés. Les étudiant.e.s peuvent également choisir un enseignement linguistique dans une autre langue que l'anglais au Centre Des Langues (CDL).

➤ **EC « Langue vivante »**

Les étudiant·e·s doivent choisir l'**anglais** pour valider cet EC.

**Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Veuillez consulter la rubrique 4.2 pour le descriptif des formalités administratives et pédagogiques ainsi que les procédures de test et d'inscription.**

**3.1.3. Deuxième année, semestre 3**

**Les étudiant-e-s de L2 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 et 2 qu'ils/elles n'ont pas encore validés.** Comme chaque semestre, 6 EC doivent être validés. Les mineures sont présentées dans la suite de la brochure.

**EC en S3**

UE	Coef. UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coef. EC
Majeure – Introduction 1	2	Les grands champs de la sociologie	9	2
		Introduction à la démographie, introduction aux statistiques	9	2
Transversale 3	2	M3P : entretien	3	2
		Tremplin réussite : questionnaire	3	2
Mineure				

➤ **EC « Les grands champs de la sociologie »**

L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi. **Au choix** :

**« Sociologie des valeurs et de la culture », Mardi de 15h à 18h avec C. DARGENT**

Les valeurs, les représentations, et plus globalement la culture constituent un objet central de la sociologie comme d'ailleurs de l'anthropologie. Après avoir rappelé les approches proposées par les principaux fondateurs des sciences sociales, ce cours abordera les différentes façons de saisir les valeurs. Il les situera par rapport à des notions voisines comme les attitudes ou les normes.

A partir d'exemples variés empruntés à des recherches publiées, ce cours analysera d'autre part la relation qu'entretiennent les valeurs avec les pratiques et les comportements sociaux et politiques. Il examinera aussi la question de la transmission des valeurs au travers de la socialisation, et leurs liens avec d'autres structures sociales (classes, génération, genre, religion...).

**« Sociologie de la déviance », Jeudi 12h-15h avec M. KOKOREFF**

Ce cours comprendra trois parties : 1) un aperçu des sociologies de la délinquance et de la déviance d'hier et d'aujourd'hui, avec une présentation des thèmes classiques (délinquance des jeunes, des cols blancs, gangs et bandes, institutions du contrôle social, etc.) 2/ la sociologie des mondes (anciens et nouveaux) des drogues illicites (héroïne, cannabis, cocaïne), l'histoire des consommations et trafics, les carrières déviantes ; 3/ les violences et déviances de genre (viols, incestes, féminicides, harcèlement sexuel) dans le contexte post- #MeToo.

Contrôle continu : études de texte et fiche de lecture finale.

Quelques références

Becker Howard S., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métalié, 1985 (1ère édition 1963).

Goffman Alice, *L'art de fuir. Enquête sur la jeunesse du ghetto*, Paris, La Découverte, 2020 (1ère édition : *On the Run. The fugitive life in the Ghetto*, 2014)

Mohammed Marwan, *La formation des bandes. Entre famille, école et rue*, Paris, PUF, 2012.

Langlois Emmanuel, *Le nouveau monde des drogues*, Paris, Armand Colin, 2022.

**« Sociologie du handicap », Vendredi 9h-12h avec A. DAMMAME**

Il s'agira d'explorer la construction du handicap en tant que catégorie médicale, administrative, sociale mais aussi en tant qu'expérience vécue et cause à défendre. De Goffman aux études critiques du handicap (disability studies), l'analyse des textes permettra d'appréhender le(s) handicap(s) dans leurs dimensions socio-historiques.

Bibliographie indicative :

Albrecht Gary L., Ravaud Jean-François, Stiker Henri-Jacques, 2001, « L'émergence des 10 disability studies : état des lieux et perspectives » In *Sciences sociales et santé*. Volume 19, n°4, pp. 43-73.

Bodin Romuald, 2018, *L'institution du handicap. Esquisse pour une théorie sociologique du handicap*, La Dispute, Paris.

Goffman Erving, 1975, *Stigmate*, Éditions de Minuit, Paris.

Ville Isabelle, Fillion Emmanuelle et Ravaud Jean-François, 2014, *Introduction à la sociologie du handicap*, De Boeck, Louvain-la-Neuve.

➤ **EC « Introduction à la démographie, introduction aux statistiques »**

L'enseignement est une introduction à la statistique descriptive et à la démographie. Il accorde une attention particulière à la compréhension de calculs simples et à la rédaction en français des résultats statistiques. Il s'intéresse à la constitution des principales sources de données (recensement, état civil, grandes enquêtes) et aux types d'analyse que l'on peut en tirer. Il aborde l'histoire de la population française et quelques questions démographiques d'actualité : Covid 19, mortalité, vieillissement, sida, avortement et contraception, migrations internationales, évolution de la population mondiale...

Lundi de 9h à 12h, BAPN avec S. LAVOPIERRE  
Lundi de 12h à 15h, en BAPN avec G. AULNETTE  
Lundi de 15h à 18h, en BAPN avec A. LAMY  
Jeudi de 9h à 12h, en BAPN avec L. VELPRY  
Jeudi de 12h à 15h, en BAPN, avec C. COMET

➤ **EC « M3P : entretien »**

C'est un enseignement pratique pendant lequel les étudiants expérimentent l'enquête par entretien déjà présentée en première année en Méthodes des sciences sociales.

Lundi, de 9h à 12h, avec P. ANDRIANIRINA  
Mardi, de 9h à 12h, avec (ENSEIGNANT·E A VENIR)  
Mercredi, de 12h à 15h, avec F. de BARROS  
Mercredi, de 18h à 21h, F. de BARROS

➤ **EC « Questionnaire »**

Cet enseignement est une introduction à la méthode du questionnaire à travers la réalisation concrète d'une enquête par questionnaire. Il revient sur les différentes étapes de la fabrication d'une enquête et propose une analyse sociologique de chacune d'entre elles. Après des lectures, les étudiant-es élaborent collectivement un questionnaire sur un thème choisi par les enseignant-es de l'ensemble des universités participantes. Ils et elles en suivent précisément l'administration dans leur université (auprès des personnes tirées au sort) et participent à la passation. Il s'agit d'acquérir une expertise et un regard réflexif sur la construction des données.

Lundi, de 12h à 15h, en BAPN, avec L. TRANCHANT  
Lundi, de 18h à 21h, en BAPN, avec I. YUCE  
Mercredi, 12h-15h, en BAPN, avec U. BICAL  
Jeudi, de 15h à 18h, en BAPN, avec M.-P. COUTO

Lors du semestre 4, l'étudiant.e doit suivre 4 cours organisés en deux groupes de deux cours (ainsi que deux cours de mineure, cf. présentation des mineures).

**Pour le semestre 4, les horaires ne sont en général pas indiqués.** L'emploi du temps du second semestre sera communiqué à l'intersemestre (janvier 2024).

### EC en S4

UE	Coefficient UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coefficient EC
Majeure – Introduction 2	2	Introduction thématique 1	9	2
		Introduction thématique 2	9	2
Transversale 4	1	Langue vivante (anglais)	3	2
		Soft skills : traiter les données statistiques	3	2
Mineure				

#### ➤ EC « Introduction thématique 1 et 2 »

L'étudiant.e choisit parmi une liste de six cours au choix, **deux** EC thématiques. L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

#### **Sociologie du corps, avec Coline CARDI**

Ce cours, qui allie cours magistral, lectures de textes, et recueil de données empiriques, vise à analyser la façon dont le corps constitue un objet pour la sociologie, en tant qu'il est à la fois un produit de la socialisation, un enjeu de pouvoir et de domination, un langage et un outil de résistance à l'ordre social.

Après avoir rappelé comment s'est constitué progressivement une pensée sociologique du corps, une première partie du cours est consacrée à l'analyse des processus sociaux d'apprentissage et d'incorporation des « techniques du corps ». La seconde partie revient sur la manière dont le corps peut être appréhendé comme un objet de pouvoir et de reproduction des rapports sociaux de classe, de sexe et de race. Enfin, la dernière partie du cours permet de saisir en quoi les pratiques du corps peuvent constituer un langage et un moyen de résistance. Pour analyser ces différents éléments, on prendra appui sur des enquêtes sociologiques réalisées dans différentes sphères ou activités de la vie sociale : le sport, l'école, les institutions pénales, les pratiques alimentaires, la sexualité, la médecine, l'espace public, etc.

#### **Sociologie du vote, avec C. DARGENT**

Pourquoi vote-t-on à gauche ? Qui sont les Français qui votent à droite – voire à l'extrême-droite ? Quels sont les facteurs de l'abstention ? La sociologie politique s'intéresse depuis longtemps à ces questions. Elle met en rapport ce comportement social qu'est le vote avec les catégories d'analyse usuelles de la sociologie : sexe et genre, âge et génération, catégorie socioprofessionnelle et classe sociale, religion et pratique religieuse....

Le vote est par ailleurs lié à d'autres variables qu'étudie la sociologie. Ce n'est pas le seul comportement politique : il n'est évidemment pas indépendant en particulier des formes d'action protestataire. Surtout, au-delà des données objectives d'appartenance sociale, le vote renvoie aussi à des opinions, des attitudes et des valeurs que les méthodes de la sociologie permettent d'identifier.



Ce cours présentera les grandes étapes de la sociologie du vote. Il s'appuiera sur les résultats des élections, françaises et étrangères, y compris les plus récentes, ainsi que sur les données issues d'enquêtes sur échantillon représentatif.

### **Sociologie de la police, avec M. KOKOREFF**

La violence de la police est-elle nouvelle ? Peut-on en faire l'histoire ? Tous les policiers sont-ils racistes ? Peut-on réformer l'institution policière, ou est-ce impossible ? Et dans ce cas, pour quelles raisons ? Ces questions font débat aujourd'hui en France, relancé par la mort du jeune Nahel, le 27 juin 2023 .

Depuis les années 1960 aux Etats-Unis, et une trentaine d'années en France, la sociologie de la police est devenue un domaine de recherches à part entière, alors que, parallèlement la question des brutalités policières n'a cessé d'occuper le devant de la scène. Or le rapport entre police et violence a toujours été central dans les travaux en sciences sociales.

Tel sera le fil conducteur de ce cours articulant une histoire des violences d'État à une sociologie de la force publique.

Contrôle continu : une fiche de lecture à partir de la bibliographie distribuée.

Références :

Fillieule O., Jobard F., *Politiques du désordre. La police des manifestations en France*, Paris, Seuil, 2020.

Kokoreff M., *Violences policières, une généalogie de la violence d'État*, Paris, Textuel, 2020.

Monjardet D., *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 1996.

### **Sociologie du travail et de l'emploi, nom de l'enseignant-e à venir**

*Descriptif à venir*

### **Sociologie des classes populaires, avec Y. SIBLOT (format intensif)**

=> **A noter** : ce cours aura lieu sous un format **intensif à l'intersemestre** sous la forme de 6 journées, entre le 9 janvier et le 18 janvier 2024 (3 journées par semaine : 9, 11, 12, 15, 16, 18 janvier). Les inscriptions auront lieu au cours du premier semestre.

La société française est traversée d'inégalités, mais est-il toujours pertinent de parler de classes sociales aujourd'hui et comment l'analyse des rapports de classe s'articule-t-elle avec celle de des rapports sociaux de genre et de "race" ? En particulier, peut-on parler de « classes populaires » pour désigner les ouvrier-es et les employé-es, et que signifie ce terme ? Ce cours présente à travers plusieurs thématiques les apports des enquêtes ethnographiques et quantitatives menées depuis les années 1980 en France sur cette question : quelles sont les caractéristiques du salariat subalterne, et de quoi est faite l'expérience de la domination au travail dans la France contemporaine ? Comment ont évolué les rapports à l'école, les sociabilités et les pratiques familiales dans les milieux populaires ? Comment analyser les cultures populaires ? Le cours abordera pour finir la question des rapports des membres des classes populaires aux institutions et à la politique. L'évaluation portera sur un travail de lecture et discussion de textes (présentations écrites et orale) et sur un devoir sur table final.

### **Sociologie des migrations et des inégalités ethno-raciales, avec L. TRANCHANT**

Cet enseignement thématique est une introduction aux grands courants d'analyse qui constituent le champ de la sociologie de l'immigration, à travers une présentation des recherches fondatrices et des enquêtes récentes. Les séances porteront sur des concepts

(intégration, assimilation, racisme), des objets (travail, logement, famille) et des types de migration (postcoloniales, intra-européennes, étudiantes) visant à donner un aperçu des différentes problématiques abordées par cette branche des sciences sociales. Partant du constat que les migrations internationales sont au cœur des mécanismes de racialisation dans les sociétés des pays du Nord, le cours traitera des inégalités ethno-raciales qui touchent les immigré·es et leurs descendant·es. Les exemples seront principalement tirés du cas français, mais ce cours abordera les situations étasuniennes et des autres sociétés européennes afin de donner à voir la diversité des parcours et des politiques migratoires.

Ouvrages de référence :

Andrea Rea, Sociologie de l'immigration, La Découverte, 2021

Mirna Safi, Les inégalités ethno-raciales, La Découverte, 2013

➤ **EC « Langue »**

On ne peut pas changer de langue : l'anglais doit être poursuivi.

**Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Veuillez consulter la rubrique 4.2 pour le descriptif des formalités administratives et pédagogiques ainsi que les procédures de test et d'inscription.**

➤ **EC « Soft skills : Traiter les données statistiques »**

Après avoir réalisé une enquête collective au premier semestre (EC Questionnaire), cet enseignement est dédié à l'analyse statistique et sociologique des données collectées. Par groupe, vous participez aux différentes étapes de l'analyse des données (statistiques descriptives et inférentielles) pour répondre à une problématique précise. Le traitement des données (à l'aide du logiciel Excel) aura pour objectif de rédiger un document synthétique et rigoureux (un « 4 pages »).

**3.1.5. Troisième année, semestre 5**

**Important : Les étudiant·e-s de L3 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 3 ou 4 qu'ils/elles n'ont pas encore validés.**

Au semestre 5, l'étudiant·e doit suivre 4 cours organisés en deux groupes de deux cours, ainsi que deux EC de mineure (présentés à la suite).

**EC en S5**

UE	Coefficient UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coefficient EC
Majeure – Spécialisation 1	2	Présentation et analyse d'une grande enquête	9	2
		Approfondissement – question de sociologie ou d'anthropologie	9	2
Transversale 5	2	M3P : atelier /stage	3	2
		Tremplin Métier : Savoir-faire, approfondissement en statistiques ou Tremplin Master : Savoir-faire, documenter son enquête, archiver ses données Ou Tremplin Métiers du social	3	2
Mineure				

➤ **EC « Présentation et analyse d'une grande enquête »**

Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats. Au choix :

**Mercredi 18h-21h avec A. JOUANNO : « Le genre du capital »**

Pourquoi les hommes sont-ils plus riches que les femmes ? Et en quoi la famille participe-t-elle à reproduire ces inégalités de genre ? L'étude d'un ouvrage fil rouge, *Le genre du capital*, permettra de comprendre comment les calculs, les partages et les conflits familiaux qui ont lieu au moment des séparations et des héritages participent à la production de ces inégalités. Ce cours revient sur des concepts clés de la sociologie : le genre, la reproduction, la socialisation ou encore le capital. Nous aborderons plus largement les grandes théories de la sociologie de la famille, de la justice et des inégalités sociales discutées dans cet ouvrage.

Bessière, Céline, et Sibylle Gollac. *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*. La Découverte, 2020 (ouvrage disponible sur Cairn.info).

**Lundi de 9h à 12h, avec N. DUVOUX : « Servir les riches »**

La sociologue Alizée Delpierre a réalisé une enquête immersive de plusieurs années sur les relations entre les grandes fortunes et celles et ceux qui les servent au quotidien. Cette enquête, restituée de manière très vivante et accessible, permet de traiter des questions sociologiques majeures. Quels sont les ressorts objectifs (conditions de travail et d'emploi ; rémunération ; avantages) et subjectifs (sentiment d'appartenance mais aussi épuisement) de la domesticité et des relations de domination sociale qui s'y déploient. La lecture de l'ouvrage permettra d'aborder, en parallèle, d'autres travaux récents mettant en avant les catégories de « travail émotionnel », de « domination rapprochée » et de saisir les recompositions de la structure des emplois liées à l'augmentation des inégalités, notamment de patrimoine. Dans la continuité des années précédentes, le cours de grande enquête consacré aux grandes fortunes abordera un aspect particulier de ce monde social. Alizée Delpierre sera présente à la fin du cours pour échanger.

Notation : ½ sur un dossier écrit ; ½ sur une présentation orale (10')

Support : *Servir les riches. Les domestiques chez les grandes fortunes*, Paris, La Découverte, « L'envers des faits », 2022, 208 p.

**Jeu de 15h à 18h, avec C. SOULIE : « Le choix du conjoint »**

Après un détour tant anthropologique qu'historique qui permettra à nombre d'étudiants de renouer avec leurs racines, nous aborderons la question du choix du conjoint dans la société française en présentant l'ouvrage classique d'Alain Girard sur le sujet, les travaux de Michel Bozon et François Héran ainsi que des résultats d'enquêtes auprès des familles des étudiants de Paris 8. Chaque étudiant devra faire l'arbre généalogique de sa famille et l'analyser afin d'y étudier les questions d'homogamie, puis passer un examen terminal.

BOURDIEU Pierre, *Le Bal des célibataires, Crise de la société paysanne en Béarn*, Point Seuil, 2002.

BOZON Michel, HÉRAN François, *La Formation du couple*, La Découverte, 2006.

GIRARD Alain, *Le Choix du conjoint, Une enquête psychosociologique en France*, P.U.F, travaux et documents, Cahiers n°70, 3ème édition 1981 (1ère édition 1959)

➤ **EC « Approfondissement : question de sociologie ou d'anthropologie »**

Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines spécialisés de la sociologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets. **Au choix** :

**« Anthropologie et marxismes » avec B. CASCIARRI, vendredi 12h-15h**

Dans ce cours nous retraçons l'influence dans l'histoire de l'anthropologie de la pensée marxiste, conçue à la fois comme théorie et méthode d'analyse des rapports sociaux et projet de leur transformation radicale. Dans une première partie, nous revenons sur les textes de K. Marx et F. Engels qui, en s'appuyant sur l'anthropologie évolutionniste, proposent un regard sur la société capitaliste du 19<sup>ème</sup> siècle au miroir de l'altérité culturelle des sociétés anciennes et des colonies. Nous en suivons l'influence sur des auteurs de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, tels K. Polany, dont les travaux inspirent l'anthropologie économique et marxiste. Dans une deuxième partie, nous parlerons des principaux auteurs de l'école d'anthropologie marxiste, qui se développe en France entre les années 1960 et 1980 (M. Abelès, M. Bloch, P. Bonte, J. Copans, M. Godelier, C. Meillassoux, P.P. Rey, E. Terray) devenant une référence majeure au niveau international, sans pour cela constituer un courant homogène. Dans la troisième partie, nous traiterons d'autres approches qui ont repris les fondements de la pensée de Marx sous plusieurs perspectives, en interrogeant objets, théories et postures de l'anthropologie, pour proposer une pensée critique de la société capitaliste jusqu'à sa phase néolibérale : le féminisme radical ou matérialiste, la pensée d'A. Gramsci et les études post-coloniales, l'écomarxisme, la « Radical Geography », l'anthropologie anarchiste de J. Scott et D. Graeber.

**« Sociologie des religions » avec C. SOULIÉ, mardi 18-21h**

Le cours sera en deux parties. La première consistera en une histoire des religions se concluant par la question de l'invention du monothéisme. La seconde rapportera les conceptions de la religion de Durkheim, de Marx et de Weber. La validation du cours consistera en un contrôle sur table en fin de semestre et en la rédaction d'un dossier par binôme comprenant deux entretiens présentés, retranscrits et analysés avec des étudiants de Paris 8 portant sur la religion.

BOBINEAU O., TANK-STORPER S., 2007, Sociologie des religions, Armand Colin.

LAMBERT Y, La naissance des religions de la préhistoire aux religions universalistes, Armand Colin, 2007.

ZWILLING A.-L et ali (dir.), 2007 ; Les minorités religieuses en France, Panorama de la diversité contemporaine, Bayard.

**« Genre, care et politique » avec A. DAMAMME, mercredi 12h-15h**

Ce cours propose d'étudier les liens entre la construction du genre et ce que recouvre le terme anglais de « care » qui renvoie en même temps aux dispositions d'attention et de souci et aux pratiques d'aide et de soin. Il s'agira d'appréhender les formes de ce travail, ses significations sociales et politiques, en mobilisant des recherches en sciences sociales à la croisée des études sur le travail, le genre et le politique.

Bibliographie indicative:

Damamme Aurélie, Helena Hirata, Pacale Molinier (dir.), *Le travail entre public, privé et intime. Comparaisons et enjeux internationaux du care*, L'Harmattan, Paris, 2017.

Garrau Marie, Le Goff Alice. *Care, justice et dépendance. Introduction aux théories du care*, Paris, PUF, 2010.

Ibos Caroline, *Qui gardera nos enfants. Les nounous et les mères*, Paris, Flammarion, 2012

Molinier Pascale , Laugier Sandra, Paperman Patricia, *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot, 2009.

Moujoud Nasima, Falquet (Jules, 2010) "Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction, migration et histoire coloniale", *Agone*, 43, pp. 169-195.

Paperman Patricia, Laugier Sandra (dir.), *Le souci des autres. Ethique et politique du care*, Paris, Raisons pratiques, Editions de l'EHESS, 2005.

**« Corps et culture en anthropologie » avec P. De la RIVA, jeudi 18-21h**

Si les faits corporels ont toujours été présents, dans l'enquête *a minima*, et « implicitement » ou « en pointillés » (Le Breton) dans sa restitution, le corps en tant que champ constitué de la discipline, apparaît relativement récemment en anthropologie, comme en sociologie. Pourtant, nul doute que « le traitement culturel du corps est une manifestation majeure des différences culturelles » (Balandier, 2004) et donc une riche porte d'entrée pour l'anthropologue. Ce cours proposera ainsi d'explorer le corps par le prisme de la diversité culturelle, et inversement. La perspective ethnographique permet de prendre de la distance avec un certain nombre de certitudes ethnocentrées sur ce qu'est le corps, avec notamment une approche naturaliste et occidentale du fait corporel, et d'interroger à nouveau frais la dichotomie nature/culture. Nous parcourrons cette « diversité culturelle du corps » au fil des écrits et films ethnographiques qui ont porté leur regard sur ses différentes dimensions, en suivant plusieurs grands thèmes de l'anthropologie : la différenciation des sexes et la question du genre ; le corps et le sacré ; le corps en transe et ses autres états altérés ou paroxystiques ; les danses et performances ; les parures et décors du corps ; les gestes, attitudes et postures ; les savoir-faire, les techniques, et leur apprentissage ; les sens et les émotions ; les soins du corps et le corps malade... Deux séances seront spécifiquement consacrées à un travail plus méthodologique (observation, description, notation, explicitation...) et à une réflexion sur l'engagement corporel du chercheur sur son terrain.

➤ **EC « M3P : atelier /stage (mémoire de licence) »**

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en mineure anthropologie ou dans une mineure externe et quine réalisent pas un stage en entreprise, le projet tutoré prendra la forme d'un mémoire de licence préparé dans le cadre d'un atelier qui est annuel, et a lieu une semaine sur deux. Pour cet atelier, **deux horaires sont proposés, au choix. Le choix de l'un ou l'autre horaire doit être poursuivi toute l'année.**

Avec F. BOUILLON, le jeudi 9h-12h, (tous les 15 jours) Avec F. de BARROS, le jeudi 12h-15h, (tous les 15 jours)
--

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en

mineure Enquête, les enseignantes référentes du « M3P atelier / stage », sont les enseignantes qui les accompagnent dans l'enquête de terrain.

Enfin, les étudiant-e-s qui souhaitent réaliser un stage en entreprise, dans une collectivité territoriale, un musée, etc. donnant lieu à la rédaction d'un rapport, doivent contacter l'enseignante responsable des stages en licence, N. VEZINAT : [nadege.vezinat@univ-paris8.fr](mailto:nadege.vezinat@univ-paris8.fr)

➤ **EC « Tremplin » au choix :**

Les étudiants choisissent entre un EC Tremplin métier ou un EC Tremplin master.

**Tremplin Métier : Savoir-faire, approfondissement en statistiques**

Cet enseignement porte sur l'analyse statistique de données secondaires (c'est-à-dire de données initialement collectées dans un autre objectif). La première partie vise à consolider les acquis en matière d'analyse bivariée (tableaux croisés, tests d'indépendance, etc.), en analysant une grande enquête publique à partir d'un nouveau logiciel (trideux.cloud, spécifiquement conçu pour l'apprentissage des méthodes quantitatives par les étudiants de sociologie, gratuit et disponible en ligne). La deuxième partie va plus loin et aborde d'autres techniques d'analyse de données : analyse multivariée ou analyse de réseaux sociaux. L'enseignement se compose de nombreux exercices d'application pour mettre en pratique les notions et techniques abordées.

Vendredi de 9h à 12H, avec C. COMET Mercredi de 9h à 12h avec A. LAMY
--

**Tremplin Master : Savoir-faire, documenter son enquête, archiver ses données**

Mardi 9h à 12h avec C. DAVALT

Cet enseignement explore les liens entre archives et sciences sociales historiques. A partir d'enquêtes dont celles de Pierre Fournier, Françoise Zonabend et Gabrielle Hecht

sur l'industrie nucléaire en France et en Afrique, il propose une réflexion sur les enjeux épistémologiques, politiques et pratiques de l'archive dans nos disciplines.

### ***Tremplin Métier : Préparation aux métiers du social***

Jeudi 12h-18h, avec F. BOUILLON et C. CARDI

Les étudiant-es de L3 ont la possibilité de choisir un "tremplin métiers du social". Ce cours est réservé aux étudiant-es qui souhaitent préparer les concours ouvrant à des carrières au sein du travail social (éducation spécialisée, assistance sociale, etc.). Il aura lieu les jeudis après-midis, et se substitue aux deux cours de Transversale au S5 et au cours de mémoire au S6. Le cours sera validé par un mémoire de type "mémoire professionnel". Il offre des séances d'entraînement aux épreuves orales des concours ainsi que des enseignements thématiques liés aux secteurs professionnels auxquels les étudiant-es se destinent. Il constitue par ailleurs un espace de rencontre avec des professionnel-les de différents secteurs de l'intervention sociale (protection de l'enfance, réduction des risques, insertion...), qui viennent présenter leur métier et discuter de leur pratique professionnelle. Enfin, ce cours permet d'élaborer un projet professionnel en adéquation avec les aspirations des étudiant-es.

### **3.1.6. Semestre 6**

Au semestre 6, l'UE de la Majeure est construite comme au semestre 5. L'UE « Transversale – Professionnalisation », comprend le dernier EC de langue (toujours anglais et toujours au CDL) ainsi que le mémoire de licence.

Pour le semestre 6, sauf mention contraire, les horaires ne sont en général pas indiqués. L'emploi du temps du second semestre sera communiqué à l'intersemestre (janvier 2024).

#### **EC en S6**

UE	Coefficient UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coef EC
Majeure – Spécialisation 2	2	Présentation et analyse d'une grande enquête 1	9	2
		Approfondissement – question de sociologie ou d'anthropologie	9	2
Transversale 6	3	Projet tuteuré : mémoire ou stage	12	7
		Langue vivante (anglais)	3	2
Mineure				

#### ➤ **EC Présentation et analyse d'une grande enquête, AU CHOIX**

##### ***Réparer les cerveaux, avec B. DERBEZ***

Présentation et analyse d'une grande enquête : Muriel Darmon Réparer les cerveaux. Sociologie des pertes et des récupérations post-AVC, Paris, La Découverte, 2021

Jusqu'à quel point santé et maladie sont-ils des phénomènes sociaux ? En quoi peut-on dire que la biologie humaine est socialement construite ? L'enquête ethnographique menée par Muriel Darmon de la prise en charge médicale des accidents vasculaires cérébraux (AVC) permet d'aborder directement ces questions essentielles de sociologie de la santé, par-delà le naturalisme tendanciel qui nous porte à considérer le biologique comme une réalité autonome. En plongeant avec l'auteure dans l'univers médical, à l'écoute des malades et des professionnels de santé, nous verrons ainsi, au cours de cette lecture suivie, combien la « structuration sociale des cerveaux » est déterminante pour comprendre les différences

de récupération qui se manifestent selon le genre et la classe des personnes touchées par l'AVC.

**ou**

***L'école qui classe, avec M.-P. COUTO***

Ce cours est construit autour de l'ouvrage *L'École qui classe* de Joanie Cayouette-Remblière. Cet ouvrage analyse le devenir scolaire de 530 élèves du primaire au baccalauréat. À partir d'observations, d'entretiens, d'archives et de statistiques, cette enquête est l'occasion de détailler la construction des inégalités scolaires pas à pas et comment l'École marque durablement les élèves par une succession de verdicts et d'appréciations. La lecture de cet ouvrage - croisé avec d'autres sources (documentaires, podcasts, textes scientifiques classiques ou plus récents) - sera l'occasion d'examiner précisément avec quels outils les sociologues analysent la recomposition des inégalités dans un contexte de massification scolaire, leurs principaux résultats et les controverses qui traversent la sociologie de l'éducation. (Pour plus d'infos, QR code ci-dessous)



➤ **EC Approfondissement – Question de sociologie ou d'anthropologie, AU CHOIX**

***Histoire et critique de la quantification, avec J. SIRACUSA***

Le cours présente l'apparition et le développement de l'usage des statistiques en sociologie et les controverses qui s'ensuivent. Il s'agit de comprendre les principales critiques et contre-critiques ; et d'être capable les appliquer à des cas particuliers.

**Ou**

***Genre, mondialisation et migration, avec J. FREEDMAN***

**Descriptif à venir**

➤ **Projet tuteuré : mémoire ou stage**

L'horaire suivi au S5 doit être poursuivi au S6. Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en mineure anthropologie ou dans une mineure externe et qui ne réalisent pas un stage en entreprise, le projet tuteuré prendra la forme d'un mémoire de licence préparé dans le cadre d'un atelier qui est annuel, et a lieu une semaine sur deux. Pour cet atelier, **deux horaires sont proposés, au choix. Le choix de l'un ou l'autre horaire doit être poursuivi toute l'année (même enseignante, même horaire au S5 et au S6).**

Avec F. BOUILLON, le jeudi 9h-12h, (tous les 15 jours) Avec F. de BARROS, le jeudi 12h-15h, (tous les 15 jours)
--

➤ **EC Langue vivante : anglais**

**L'anglais doit être poursuivi.**

### 3.2 Les mineures internes et externes

L'obtention de la licence de sociologie suppose la validation d'une mineure choisie dès la première année de licence.

**Attention : en L1 les étudiant-e-s doivent choisir parmi l'une des deux mineures internes dispensées par le département de sociologie et d'anthropologie.**

**Ils/Elles peuvent changer en L2 pour suivre une mineure externe proposée, sous réserve de place disponible, par un autre département de l'université (qu'il faudra poursuivre en L3).**

- **Deux mineures internes** sont organisées par le département de sociologie et d'anthropologie : « Anthropologie » et « Enquête ».
- Des **mineures externes** sont également proposées par d'autres départements présents dans l'université. Les étudiant.e.s peuvent prendre connaissance du contenu de ces mineures et de leurs modalités d'inscription à partir d'une plateforme moodle mise en place par l'université. Ils peuvent aussi obtenir directement des renseignements sur les sites des départements ou auprès de leurs secrétariats, en particulier dans le cas des mineures de Science Politique (<http://sciencepoparis8.hautetfort.com>) et géographie (<https://geographie.univ-paris8.fr>) que nous recommandons.

#### **3.2.1. Mineure de sociologie « Enquête »**

La mineure « Enquête » s'adresse exclusivement aux étudiant-es inscrit-es en majeure de sociologie. Si en 2ème et 3ème année de licence, cette mineure vise à expérimenter l'enquête en sociologie et en anthropologie, en 1ère année elle propose deux formations différentes.

##### **a- Licence 1 : Deux cursus possibles en L1 mineure Enquête.**

L'étudiant-e-s a le choix entre deux possibilités : une initiation à l'enquête **ou** une « prépa métiers du social ».

##### **a.1. L'initiation à l'enquête et présentation des métiers des sciences sociales.**

Ce cursus s'adresse aux étudiant.e.s désireux.ses de découvrir les métiers des sciences sociales, la recherche et l'enquête. Dès le premier semestre, il les initie à l'enquête à partir de la lecture d'une grande enquête sociologique ou anthropologique et de la réalisation d'un entretien biographique avec une personne âgée. Au second semestre, des chercheurs et des professionnels des métiers des sciences sociales viennent à leur rencontre afin de discuter de leurs pratiques professionnelles et de leurs recherches.

	UE	Coef-ficient UE	EC	Nombre d'ECTS	Coef. EC
Sem1	Mineure Enquête initiation 1	2	Transformations sociales au XXème siècle : approche biographique	3 ECTS	2
			Lecture d'une grande enquête anthropologique ou sociologique	3 ECTS	2
Sem2	Mineure Enquête initiation 2	2	Recherches contemporaines	3 ECTS	2
			Découverte des métiers des sciences sociales	3 ECTS	2



➤ **EC « Transformations sociales au XXème siècle » (Sem1)**

Cet enseignement vise à aborder plusieurs transformations centrales qui ont traversé la société française au XXème siècle : inégalités entre femmes et hommes ; évolutions des structures économiques et du monde du travail ; développement puis recomposition de l'État social et de ses interventions ; migrations intérieures et rapports entre villes et campagnes ; immigrations ; croissance forte de la scolarisation. Ces transformations seront abordées de deux manières : d'une part, par une présentation chronologique de ces grandes évolutions et de leurs analyses par les historiens et sociologues ; d'autre part par la mise en œuvre de l'approche biographique. Les étudiant-e-s seront amené-e-s à réaliser à partir d'un entretien avec une personne âgée une biographie et un arbre généalogique pour comprendre comment les grands événements du XXème siècle et cette histoire sociale collective façonnent les histoires individuelles.

Groupes attribués aux horaires suivants :  
Lundi 9h-12h avec J. LAVAYSSIERE  
Mercredi 12h-15h avec M. KOKOREFF  
Jeudi 15h-18h avec J.-M. ETIENNE  
Vendredi 9h-12h avec Y. SIBLOT

➤ **EC « Lecture d'une grande enquête anthropologique ou sociologique » (Sem1)**

Ce cours vise à accompagner les étudiants dans la lecture d'une enquête anthropologique ou sociologique (choix d'un cours parmi les 4 suivants) :

***L'habitat pavillonnaire, lundi 9h-12h avec A. DEBOULET***

Dans les années 60, plusieurs auteurs du Centre de Sociologie Urbaine préparaient une trilogie autour des ouvrages suivants : l'habitat pavillonnaire, les pavillonnaires et la politique pavillonnaire. Ces ouvrages ont été réédités au début des années 2000 et leur lecture croisée permettra de croiser les perspectives sur les modes de vie ; sur le discours et les représentations des habitants mais aussi sur les politiques qui incarnent ce « rêve pavillonnaire » qui fait aujourd'hui débat. Durant ce semestre, nous nous concentrerons davantage sur l'analyse de la grande enquête réalisée par Henri Raymond, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Raymond et Antoine Haumont, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, L'Harmattan, 2001. Tant la méthode que les résultats sont aujourd'hui encore des références en matière de sociologie des pratiques quotidiennes et de l'habitat. Nous les mettrons en discussion avec l'ouvrage directement issu de l'enquête et republié la même année: N. Haumont, *Les pavillonnaires*, Paris, L'Harmattan, 2001 ainsi qu'avec l'ouvrage de contextualisation : M-G Dezès, *La politique pavillonnaire*. Le cours mettra l'ouvrage en résonance avec les méthodes de la sociologie de la vie quotidienne et de l'habiter et le revisitera au vu des débats récents sur le logement, l'étalement urbain et la transition écologique. Les étudiants devront rendre des notes de synthèse sur l'ouvrage et réaliser/commenter un entretien sur les pratiques dans le logement.

***Le genre du capital, lundi 18h-21h avec D. GUÉVEL***

Pourquoi les hommes sont-ils plus riches que les femmes ? Et en quoi la famille participe-t-elle à reproduire ces inégalités entre les sexes ? A partir de l'étude d'un ouvrage fil rouge, *Le genre du capital* (2020) de Céline Bessière et Sibylle Gollac, ce cours offrira les premières bases pour appréhender différents champs de la sociologie, ceux des inégalités sociales, du genre, de la famille et de la justice, ainsi que leurs possibles articulations.

***Chantier interdit au public, mardi 18h-21h avec P. ANDRIANIRINA, J. LAVAYSSIERE et L. PASTOR***

Pour cette enquête, publiée en 2009, Nicolas Jounin se fait employer en tant que manœuvre par une entreprise d'intérim puis comme ferrailleur et s'immerge dans le monde du bâtiment

sur les chantiers d'Île-de-France pendant trois ans. Au moyen d'une observation ethnographique participante et d'entretiens, il étudie les rapports de hiérarchie entre les travailleurs, du manoeuvre au contremaître, entremêlés aux rapports de classe, de race et de statut administratif. Cet ouvrage nous permettra, entre autres, d'aborder les domaines de la sociologie du travail, des migrations, de la précarité mais aussi des questions de méthodologie, de position du chercheur sur le terrain, de rapports de pouvoir ou de discriminations.

**Freedom Summer, jeudi 18h-21h avec F. ROUX**

Ce cours portera sur la lecture de l'ouvrage *Freedom Summer. Lutttes pour les droits civiques, Mississippi, été 1964*, de Doug McAdam. Désormais devenu un ouvrage classique de la sociologie du militantisme, il permet en particulier d'aborder l'articulation entre biographies et histoire (ou histoires individuelles et histoire collective). À partir d'un récit rétrospectif, il analyse les conditions et effets de la participation de « volontaires » appartenant aux classes moyennes et supérieures à un évènement militant dans le cadre de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis dans les années 1960. L'étude de cet ouvrage sera donc l'occasion d'aborder la sociologie de l'engagement (les « raisons » et effets de l'engagement, le travail militant), la notion de socialisation ou les questions de sexisme et de racisme au sein du mouvement. D'un point de vue méthodologique, il permet d'aborder les approches biographiques et leur articulation avec un contexte historique (démographique, économique, politique, etc.), les méthodes d'enquête mixtes (récits de vie et questionnaires) (entre autres à l'aide d'un travail sur les annexes de l'ouvrage). Enfin, on examinera brièvement dans quelle mesure cette enquête en a inspiré d'autres ultérieurement et les critiques dont elle a pu faire l'objet à cette occasion. L'évaluation reposera sur deux écrits et un oral.

➤ **EC « Recherches contemporaines », Lundi 12h-15h, avec C. SOULIÉ (Semestre 2)**

Cet enseignement propose un aperçu des différents domaines de recherche et d'enquêtes en sociologie. Après une ou deux séances d'introduction, les enseignants-chercheurs du département de sociologie et d'anthropologie ou des chercheurs des laboratoires où ils travaillent par ailleurs, sont tour à tour invité-e-s, en fonction de leurs spécialités, à présenter aux étudiant-e-s une thématique de recherche (par exemple la sociologie urbaine, sociologie du genre, sociologie des religions, etc.) ou une enquête sociologique (par exemple le rapport des classes populaires au service public, les gardiens d'immeuble, etc.).

➤ **EC « Découverte des métiers des sciences sociales », Vendredi 12h-15h, avec C. CARDI (Semestre 2)**

Cet enseignement « Découverte des métiers des sciences sociales » se propose de faire découvrir la sociologie et l'anthropologie à partir d'approches renouvelées, plus concrètes, qui donne précocement aux étudiant-e-s une idée des débouchés professionnels. Construit autour de l'invitation de professionnels, diplômés de sociologie et/ou d'anthropologie, le propos sera de montrer, à l'encontre des idées reçues, la diversité des débouchés et des métiers concernés : chargé d'études urbaines, consultant en organisation, consultant en concertation et participation, enquêteur social, responsable des études locales en collectivité, chef de projet politique de la ville, chargé de développement local, directeur de maison de retraite, attaché de conservation du patrimoine, directeur d'écomusée, médiateur interculturel, consultant pour des ONG, etc... Ces professionnels viendront

présenter leur formation, leur parcours professionnel, leurs missions et l'évolution de ces dernières avec l'objectif de sensibiliser les étudiant-e-s aux conditions d'exercice des métiers exercés et des évolutions de carrière.

### **a.2. La « prépa » aux métiers du social (Sem1 et 2)**

Le second cursus est une « **prépa** » aux métiers du social. Celle-ci est réservée aux étudiant-e-s qui souhaitent **préparer un ou des concours** ouvrant à des carrières au sein du travail social (éducation spécialisée, assistance sociale, etc.). Si ces concours sont, en théorie, ouverts aux titulaires d'un baccalauréat, rares sont les candidat-e-s qui les obtiennent à la sortie de l'enseignement secondaire. Cette Prépa vise à optimiser les chances des étudiant-e-s dont le projet est d'intégrer une école de travail social.

La Prépa offre des cours d'entraînement aux épreuves orales des concours (entretiens individuels et collectifs, etc.) ainsi que des enseignements thématiques liés aux secteurs professionnels auxquels les étudiant-e-s se destinent. Elle constitue par ailleurs un espace de rencontre avec des professionnel-le-s de différents secteurs de l'intervention sociale (protection de l'enfance, réduction des risques, insertion...), qui viennent présenter leur métier et discuter de leur pratique professionnelle, de ses enjeux, mutations, difficultés et gratifications. Enfin, la Prépa permet d'élaborer un projet professionnel qui soit en adéquation avec les aspirations des étudiant-e-s. Les cours du semestre 2 sont consacrés à l'approfondissement de cet entraînement ainsi qu'à la rédaction des documents exigés par les écoles pour l'inscription sur Parcoursup.

**Important !** Cette **préparation** est **annuelle** et l'étudiant-e doit suivre chaque semestre les 2 cours dédiés, qui se déroulent tous les jeudis de 12h à 18h.

	UE	Coef - UE	EC	Nombre d'ECTS	Coef. EC
Sem1	Mineure Enquête initiation 1	2	Prépa métiers du social 1	3 ECTS	2
			Prépa métiers du social 2	3 ECTS	2
Sem2	Mineure Enquête initiation 2	2	Prépa métiers du social 3	3 ECTS	2
			Prépa métiers du social 4	3 ECTS	2

Pour tout renseignement, contacter les responsables de la prépa avant le 15 septembre : Florence Bouillon – [florence.bouillon@gmail.com](mailto:florence.bouillon@gmail.com) et Coline Cardi – [cardi.coline@gmail.com](mailto:cardi.coline@gmail.com).

### **b- Licence 2 et 3 : L'expérimentation de la pratique d'enquête en L2 et L3**

Les étudiant-e-s qui choisissent la mineure Enquête suivront cette progression semestrielle en L2 et L3 :

**Licence 2 – Mineure Pratique d'enquête**

	UE	Coef UE	EC	Nom bre d'EC TS	Coef. EC
Sem3	Mineure enquête observation	2	Introduction thématique (liée à l'observation)	3	2
			Observation (liée à l'introduction thématique)	3	2
Sem4	Mineure enquête introduction thématique	2	Introduction thématique 3	3	2
			Introduction thématique 4	3	2
Sem5	Mineure enquête terrain 1	2	Préparer le terrain, se préparer au terrain	3	2
			Enquête de terrain	3	Pas de note mais présence obligatoire
Sem6	Mineure enquête terrain 2	2	Savoir-faire : l'exploitation des données	3	2
			Savoir-faire : l'écriture ethnographique	3	2

En licence 2, au **premier semestre (semestre 3 dans la progression de la licence)**, un cours d'« *observation* » articulé à un « *enseignement thématique* ».

- **EC Observation et EC Introduction thématique Sociologie du travail** (Semestre 3)  
Mardi de 12h à 18h avec J. SIRACUSA

**ou**

- **EC Observation et EC Introduction thématique Sociologie de la santé** (Semestre 3) : Vendredi de 9h à 15h, avec B. DERBEZ

**! ATTENTION A BIEN S'INSCRIRE DANS LES 2 COURS AVEC LE MÊME ENSEIGNANT !**

Au second semestre (semestre 4 dans la progression de la licence), dans la mineure Pratique d'enquête, l'étudiant-e choisit **deux** enseignements thématiques, en plus de ceux suivis au titre de la majeure. Au choix parmi (Cf résumés pp. 24 & 25 de la brochure) :

- **Sociologie du corps, avec Coline CARDI**
- **Sociologie du vote, avec C. DARGENT**
- **Sociologie de la police, avec M. KOKOREFF**
- **Sociologie du travail et de l'emploi, nom de l'enseignant-e à venir**
- **Sociologie des migrations et des inégalités ethno-raciales, avec L. TRANCHANT**
- **Sociologie des classes populaires, avec Y. SIBLOT** (format intensif)  
=> **A noter** : ce cours aura lieu sous un format **intensif à l'intersemestre** sous la forme de 6 journées, entre le 9 janvier et le 18 janvier 2024 (3 journées par semaine)

: 9, 11, 12, 15, 16, 18 janvier). Les inscriptions auront lieu au cours du premier semestre.

### **Licence 3 - Mineure Pratique d'enquête**

En Licence 3, la mineure est composée de quatre EC construits autour d'une même enquête à partir de laquelle l'étudiant-e produit son mémoire de licence. L'enseignement est annuel. Deux enseignant-e-s chercheur.e.s suivent un effectif réduit d'étudiant-e-s enquêtant sur un même terrain. Le travail en binôme des étudiants est encouragé. Au premier semestre, un EC est consacré à la préparation du terrain (EC « *Préparer le terrain, se préparer au terrain* »), et un autre à *l'enquête de terrain* elle-même. L'enquête peut se dérouler soit en île de France, soit sous la forme d'un stage de huit jours dans une autre région. Les frais de transport et d'hébergement sur place sont alors assurés par l'université. Apprenti-e-s chercheur-e-s, les étudiant-e-s réalisent des entretiens et des observations, recueillent une documentation locale, redéfinissant l'objet de la recherche au fur-et-à-mesure des rencontres sur le terrain. Les étudiant-e-s et les enseignant-e-s chercheur-e-s pratiquent ensemble l'enquête. Le stage privilégie une réflexion collective sur la dynamique de l'enquête et une mise en commun des matériaux quand elle est pertinente. L'étudiant-e doit être présent-e pendant l'enquête collective pour valider l'EC *Enquête de terrain* qui n'est pas noté de 0 à 20 mais juste validé (ou non validé en cas de non participation).

Au second semestre, les étudiant-es reviennent sur ces matériaux (EC « *Savoir-faire : l'exploitation des données* »), et poursuivent leur formation ethnographique (EC « *Savoir-faire : l'écriture ethnographique* »). Ils et elles analysent leurs données, rédigent un récit de l'enquête, des comptes rendus de lecture, des portraits d'enquêtés etc... Autant d'écrits qui faciliteront la rédaction progressive d'un mémoire de licence qui sera validé au titre de l'UE « Transversale » « *Projet tuteuré* » en fin d'année.

Les étudiants ayant suivi la mineure pratique d'enquête peuvent s'y inscrire de droit en troisième année. Les étudiant-e-s qui ont commencé une mineure anthropologie ont la possibilité, sous réserve d'acceptation de leur demande et dans la limite des places disponibles, de basculer vers la mineure Enquête l'année suivante afin de s'initier à la pratique de l'ethnographie.

**Au semestre 5, EC Préparer le terrain, se préparer au terrain ET EC Enquête de terrain**

**Au semestre 6, EC Savoir-faire : l'exploitation des données et EC Savoir-faire : l'écriture ethnographique**

L'enseignement a lieu le lundi au cours des deux semestres.

**Lundi 12-18h, avec I. BONI-Le GOFF & BERTRON**

**OU**

**Lundi 12-18h avec C. DAVAUT & A. LEBLON**

**! ATTENTION A BIEN S'INSCRIRE DANS LES 2 COURS AVEC LES MÊMES ENSEIGNANTES !**

### **3.2.2. Mineure « Anthropologie »**

Cette mineure, proposée par le département de sociologie et d'anthropologie, concerne les étudiant-es qui souhaitent choisir des cours d'anthropologie comme complément privilégié de leur formation. Ouverte aux étudiant-es venant d'autres disciplines, elle propose une

initiation théorique à cette discipline. Les informations complètes concernant les EC proposés dans la mineure d'anthropologie, les contenus des enseignements et leurs horaires sont présentés dans **la brochure d'anthropologie**, disponible au département de sociologie et d'anthropologie et sur le site internet.

Responsable de la mineure anthropologie : Emma Gobin Secrétariat : Jocelyne DZIURA, Karline ADJI, bureau B-349, tel : 01 49 40 68 19

En mineure d'anthropologie, les étudiant-e-s doivent respecter la progression semestrielle suivante :

Semestre	UE	EC	ECTS	Coefficients	
				EC	UE
Sem1	Anthropologie initiation 1	<b>AU CHOIX</b> Transformations sociales au XXème siècle : approche biographique Ou Lecture d'une grande enquête anthropologique ou sociologique	3 ECTS	2	2
		Introduction à l'anthropologie 1	3 ECTS	2	
Sem2	Anthropologie initiation 2	"Recherches contemporaines"	3 ECTS	2	2
		Introduction à l'anthropologie 2	3 ECTS	2	
Sem3	Anthropologie introduction 1	Histoire et épistémologie de l'anthropologie	3 ECTS	2	2
		Introduction aux aires culturelles 1	3 ECTS	2	
Sem4	Anthropologie introduction 2	Introduction à l'ethnographie	3 ECTS	2	2
		Introduction aux aires culturelles 2	3 ECTS	2	
Sem5	Anthropologie 5	Domaines de l'anthropologie 1	3 ECTS	2	2
		Grands courants de l'anthropologie 1	3 ECTS	2	
Sem6	Anthropologie 6	Domaine de l'anthropologie 2	3 ECTS	2	2
		Grands courants de l'anthropologie 2	3 ECTS	2	

### a. La mineure d'anthropologie en licence 1

#### Semestre 1

L'UE « Anthropologie initiation 1 » est constituée d'un EC au choix (« Transformations sociales au 20<sup>ème</sup> siècle : une approche biographique » ou Lecture d'une grande enquête) et d'un EC « Introduction à l'anthropologie 1 »

#### ➤ EC « Transformations sociales au XXème siècle : approche biographique »

Lundi 9h-12h avec J. LAVAYSSIERE  
Mercredi 12h-15h avec M. KOKOREFF  
Jeudi 15h-18h avec J.-M. ETIENNE  
Vendredi 9h-12h avec Y. SIBLOT  
**Résumé p. 34 de la brochure**

ou

#### ➤ EC « Lecture d'une grande enquête » (choix parmi 4 cours possibles)

*L'habitat pavillonnaire*, lundi 9h-12h avec A. DEBOULET  
*Le genre du capital*, lundi 18h-21h avec D. GUÉVEL

*Chantier interdit au public*, mardi 18h-21h avec P. ANDRIANIRINA, J. LAVAYSSIERE et L. PASTOR  
*Freedom Summer*, jeudi 18h-21h avec F. ROUX  
**Résumés p. 35 de la brochure**

➤ **EC « Introduction à l'anthropologie 1 »**

Discipline des sciences sociales née à la fin du XIXe siècle et centrée autour de l'étude de sociétés initialement pensées à travers le vocable de « sauvage » ou de « primitive », l'anthropologie sociale et culturelle consiste en l'étude des sociétés humaines dans leur unité et leur diversité. Fondée sur une méthode (l'enquête de terrain ou l'observation participante), elle l'applique aujourd'hui, ainsi que ses concepts, à l'analyse de l'ensemble des sociétés du monde contemporain. L'objectif de ce cours est, d'une part, d'introduire des questions de définitions situées au cœur du développement de l'anthropologie en tant que discipline. Il est, d'autre part, de présenter, à partir de travaux et de terrains fondateurs et des recherches actuelles, certains de ses objets et concepts centraux (parenté, rituels religieux et politiques, corps et notion de personne, etc.)

**Mardi 15h-18h, avec B. DAVID**

OU

**Mercredi 18h-21h, avec A. KABA**

**Semestre 2**

➤ **EC « Recherches contemporaines », Lundi 12h-15h, avec C. SOULIÉ** (cf. résumé p.36)

➤ **EC « Introduction à l'anthropologie 2 »**

Ouvert à l'analyse de l'ensemble des sociétés du monde contemporain, ce cours prolonge l'introduction à l'anthropologie sociale et culturelle initiée au premier semestre (introduction à l'anthropologie 1). Il présentera, à partir de travaux fondateurs de la discipline et de recherches actuelles, certains de ses objets et concepts centraux (questions de parenté, rituels religieux et politiques, constructions identitaires, construction du genre etc.).

Deux travaux sont requis pour la validation du cours. Un partiel à la mi-semestre (devoir à rendre sur le moodle du cours), et un examen final à la fin du semestre (les modalités de cet examen seront précisées au début du semestre).

**Jeudi 12h-15h avec E. GOBIN**

**Jeudi 15h-18h avec P. LA RIVA**

**b. La mineure d'anthropologie en Licence 2**

**Semestre 3**

Au premier semestre de L2 (semestre 3), L'UE « Anthropologie introduction 1 » est constituée d'un EC « Histoire et épistémologie de l'anthropologie » et d'un EC « Introduction aux aires culturelles 1 ».

➤ **EC « Introduction : Histoire et épistémologie de l'anthropologie »**

**Mardi 15-18h avec M. OLIVERA**

Cet enseignement vise à donner des éléments de compréhension des débats passés et actuels en anthropologie, tout en retraçant les évolutions des liens entretenus par la discipline avec les autres sciences sociales et la philosophie. Une approche historique s'attachera à restituer l'émergence progressive de l'anthropologie en tant que champ disciplinaire autonome : un retour sur la diversité des traditions savantes nationales et sur les dynamiques coloniales permettra de mieux saisir les modalités de formation des premières « grandes théories » anthropologiques et leurs enjeux, à partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Dans un second temps, un ensemble de séances thématiques permettra de revenir sur quelques notions et concepts centraux pour la discipline (objectivité, relativisme, compréhension...), afin de mieux comprendre comment celle-ci élabore aujourd'hui ses objets, ses analyses et ses controverses en relation avec les autres sciences sociales. L'objectif de ce cours est ainsi de fournir aux étudiant.e.s des connaissances générales leur permettant de resituer les problématiques actuelles de l'anthropologie dans le champ historiquement constitué des sciences humaines et sociales, tout en introduisant à la réflexion sur la démarche interdisciplinaire (atouts et difficultés). La validation se fera par plusieurs étapes : contrôle continu, exposés en classe (travaux de groupe), devoir sur table.

➤ **EC « Introduction aux aires culturelles 1 », au choix :**

**« Asie orientale », mardi 12-15h avec B. DAVID**

Ce cours propose une introduction à la question de l'ethnicité (de sa construction, de ses multiples recompositions) à partir d'une ethnographie des minorités de la République populaire de Chine. Il s'agira de dépasser la vision essentialiste de l'« ethnie » qui continue d'inspirer les discours contemporains (particulièrement dans les médias), et d'inviter à une approche qui prend en compte la complexité des dynamiques politiques, sociales et culturelle productrices de différences qualifiées d'« ethniques ». Les ressorts politiques et économiques de la « politique des nationalités » de l'État multinational chinois et son impact sur les populations et les régions concernées seront examinés à partir des thèmes principaux suivants (liste évolutive) :

- De l'empire pluriethnique à l'État nation plurinational
- La politique de représentation des minorités : la construction des cultures folklorisées officielles, tourisme ethnique
- L'expression des ethnicités locales non officielles : les Moso du Yunnan, groupe matrilineaire.
- Situations coloniales contemporaines
- Le nomadisme face à l'idéologie sédentaire dominante de l'Etat chinois : déplacements et sédentarisation de populations nomades ou semi-nomades.

Les textes étudiés sont disponibles sur le moodle du cours et une brochure de textes distribuées au début du semestre

ou

➤ **« Monde musulman », Jeudi 9-12h avec Y. KHIAR**

Ce cours propose un questionnement sur la définition de ce qui est communément appelé le « monde arabe ». Réunis sous diverses appellations comme « pays arabes », « MENA (Middle-East and North Africa) », « espace arabo-musulman », « espace arabophone », les frontières de cet ensemble géographique sont floues, et englobe des réalités sociales et culturelles diverses. Ainsi après avoir retracé la construction historique et académique de cet ensemble (notamment à travers le concept d'orientalisme), la suite du cours visera à analyser différents exemples illustrant la complexité des mondes arabes. Les trois



thématiques principales qui seront étudiées dans ce cours sont : 1/ la migration, avec les exemples de territoires tel que l'Algérie ou la Palestine, dont une partie importante de la population vit en dehors des frontières nationales, ou ceux des pays du Golf qui reçoivent une forte migration internationale ; 2/ les révolutions et contre-révolution, à travers les cas des révolutions de 2011 dans différents pays, ou plus récemment la révolution soudanaise de 2019, il s'agira aussi de s'intéresser à d'autres mouvements politiques, avec l'exemple de l'expansion de l'islamisme ; 3/ villes arabes, ici il s'agira de s'intéresser à la question de l'urbanité, au travers de différentes pratiques culturelles, comme le sport ou l'art.

#### **Semestre 4**

##### ➤ **EC Introduction à l'ethnographie, avec B. CASCIARRI, lundi 12-15h**

Depuis la consolidation de l'anthropologie comme discipline à part entière, la définition de l'ethnographie, comme moment incontournable de la production de données sur le terrain, est devenue une de ses caractéristiques essentielles, et cela indépendamment de la variété des objets de recherche, des domaines d'analyse et des courants théoriques de référence des anthropologues. Dans ce cours, nous essayons de retracer la genèse de l'ethnographie, les principales pratiques ethnographiques, les enjeux de celle-ci par rapport à l'anthropologie et le débat critique auquel l'ethnographie a dû se confronter et qui alimente encore aujourd'hui la réflexion des sciences sociales. Le cours est articulé en trois parties. Dans une première partie, nous dressons un cadre historique du « statut » de l'enquête de terrain en anthropologie, à partir de la fondation de l'autorité ethnographique au début du siècle 20ème. La deuxième partie du cours est constituée de séances où des chercheurs, sociologues et anthropologues, présentent leurs expériences d'enquête de terrain, pour nourrir la réflexion sur l'ethnographie et l'ancrer dans des cas concrets. Finalement, la troisième partie reviendra sur le tournant de « l'anthropologie réflexive » et de la déconstruction post-moderne du « terrain », en touchant à des questions de méthode ethnographique qui demeurent cruciales pour l'anthropologie actuelle.

##### ➤ **EC « Introduction aux aires culturelles 2 » au choix**

###### **Aires culturelles « Introduction à l'anthropologie des sociétés d'Afrique subsaharienne », avec A. LEBLON, mardi 9h-12h. Attention, cet enseignement a lieu au Musée du Quai Branly**

L'objectif de ce cours d'introduction à l'anthropologie de l'Afrique subsaharienne est d'initier les étudiants aux problématiques de recherche actuelles en insistant sur l'importance d'une réflexion critique quant aux stéréotypes et imaginaires relatifs à l'Afrique. Ce cours accordera une attention particulière à l'introduction d'une perspective historique dans l'étude des sociétés africaines. Après quelques séances consacrées à la présentation de la formation et de l'évolution des savoirs ethnologiques sur ce continent (savoir colonial, terrains et auteurs fondateurs), nous présenterons des recherches sur l'Afrique contemporaine à travers les thématiques des organisations sociales et politiques, des identités sociales et ethniques, du changement culturel, de l'invention de la tradition et du patrimoine. L'ensemble des séances sera illustré par l'étude de cas ethnographiques présentés à partir de supports divers (textes, documents audiovisuels, plateau des collections du musée du Quai Branly, etc...).

Ou

###### **Aires culturelles « Anthropologie de l'Europe », avec M. OLIVERA, mardi 15h-18h**

L'anthropologie apparaît comme une discipline née de la rencontre avec l'Autre, lointain et radicalement différent, à partir de la découverte et/ou de l'exploration des autres continents. Les questionnements sur l'espace européen et ses habitants ne seraient ainsi pas au cœur du projet fondateur de la discipline, et ce ne serait finalement qu'assez récemment (après la

seconde guerre mondiale) que des anthropologues professionnels auraient fini par s'intéresser à des terrains « proches », en mobilisant les cadres conceptuels et les méthodes développées par leurs collègues sur les terrains non-européens. Jusqu'alors, le travail visant à documenter la diversité ethnographique et à recueillir les traditions locales ou régionales sur le dit « Vieux Continent » semblait davantage réservé aux « folkloristes », plus ou moins amateurs, selon des traditions nationales variées, depuis le début du 19<sup>ème</sup> siècle. Ce cours reviendra sur l'histoire de l'émergence de l'anthropologie européeniste, sa diversité et ses relations complexes avec l'héritage des recherches sur le folklore. Il s'agira également d'interroger la notion d'aire culturelle à travers l'exemple européen, tout en s'intéressant à saisir la place de la construction des États-nations du continent dans la structuration conceptuelle et institutionnelle de la discipline anthropologique et, au-delà, de l'ensemble des sciences sociales.

### c. La mineure d'anthropologie en Licence 3

#### Semestre 5

Au premier semestre de la L3, l'UE « anthropologie 5 » est constituée d'un EC « Domaines de l'anthropologie 1 » et un EC « Grands courants de l'anthropologie 1 »

#### ➤ EC « Domaines de l'anthropologie 1 » Au choix

##### **Domaines de l'anthropologie : Anthropologie urbaine, avec M. OLIVERA, mercredi 9h-12h**

La pratique de l'anthropologie en milieu urbain est fréquemment présentée comme d'apparition récente, bien qu'elle puisse être aisément rattachée aux travaux de l'école dite de Chicago dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle et, qu'entre autres, G. Balandier initia dans les années 1950 une ethnographie de l'urbanité en Afrique subsaharienne (*Sociologie des Brazzavilles noires*, 1955). Ce cours revient sur ces héritages et leur importance fondatrice, tout en resituant le développement considérable qu'a pu connaître l'anthropologie urbaine à partir des années 1970-1980 dans le contexte d'une nouvelle phase de mondialisation et d'une remise en question de la posture « traditionnelle » des anthropologues sur leurs terrains. Il s'agit dans le même temps d'interroger les rapports reconnus (ou ignorés) par l'anthropologie en/de la ville avec les autres sciences sociales qui s'intéressent aux mêmes territoires, et notamment la « géographie critique ».

**Ou**

##### **Domaines de l'anthropologie : Corps et culture en anthropologie, avec P. LA RIVA, jeudi 18h-21h**

Si les faits corporels ont toujours été présents, dans l'enquête *a minima*, et « implicitement » ou « en pointillés » (Le Breton) dans sa restitution, le corps en tant que champ constitué de la discipline, apparaît relativement récemment en anthropologie, comme en sociologie. Pourtant, nul doute que « le traitement culturel du corps est une manifestation majeure des différences culturelles » (Balandier, 2004) et donc une riche porte d'entrée pour l'anthropologue. Ce cours proposera ainsi d'explorer le corps par le prisme de la diversité culturelle, et inversement. La perspective ethnographique permet de prendre de la distance avec un certain nombre de certitudes ethnocentrées sur ce qu'est le corps, avec notamment une approche naturaliste et occidentale du fait corporel, et d'interroger à nouveau frais la dichotomie nature/culture. Nous parcourrons cette « diversité culturelle du corps » au fil des écrits et films ethnographiques qui ont porté leur regard sur ses différentes dimensions, en suivant plusieurs grands thèmes de l'anthropologie : la différenciation des sexes et la question du genre ; le corps et le sacré ; le corps en transe et ses autres états altérés ou paroxystiques ; les danses et performances ; les parures et décors du corps ; les gestes, attitudes et postures ; les savoir-faire, les techniques, et leur apprentissage ; les sens et les émotions ; les soins du corps et le corps malade... Deux

séances seront spécifiquement consacrées à un travail plus méthodologique (observation, description, notation, explicitation...) et à une réflexion sur l'engagement corporel du chercheur sur son terrain.

➤ **EC « Grands courants de l'anthropologie 1 » Au choix**

**Grands courants : Anthropologie et marxismes, avec B. CASCIARRI, Vendredi 12h-15h**

Dans ce cours nous retraçons l'influence dans l'histoire de l'anthropologie de la pensée marxiste, conçue à la fois comme théorie et méthode d'analyse des rapports sociaux et projet de leur transformation radicale. Dans une première partie, nous revenons sur les textes de K. Marx et F. Engels qui, en s'appuyant sur l'anthropologie évolutionniste, proposent un regard sur la société capitaliste du 19<sup>ème</sup> siècle au miroir de l'altérité culturelle des sociétés anciennes et des colonies. Nous en suivons l'influence sur des auteurs de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, tels K. Polany, dont les travaux inspirent l'anthropologie économique et marxiste. Dans une deuxième partie, nous parlerons des principaux auteurs de l'école d'anthropologie marxiste, qui se développe en France entre les années 1960 et 1980 (M. Abelès, M. Bloch, P. Bonte, J. Copans, M. Godelier, C. Meillassoux, P.P. Rey, E. Terray) devenant une référence majeure au niveau international, sans pour cela constituer un courant homogène. Dans la troisième partie, nous traiterons d'autres approches qui ont repris les fondements de la pensée de Marx sous plusieurs perspectives, en interrogeant objets, théories et postures de l'anthropologie, pour proposer une pensée critique de la société capitaliste jusqu'à sa phase néolibérale : le féminisme radical ou matérialiste, la pensée d'A. Gramsci et les études post-coloniales, l'écomarxisme, la « Radical Geography », l'anthropologie anarchiste de J. Scott et D. Graeber.

**Ou**

**Grands courants : Anthropologie de l'ethnicité, avec B. DAVID (cours en intensif à l'intersemestre)**

L'ethnicité est une des catégories d'analyse du social à laquelle font référence les sciences sociales pour tenter de mieux comprendre les dynamiques politiques, sociales et culturelles à l'oeuvre dans la production des clivages et des différenciations qualifiés d'« ethniques ». Ces processus différentiels (ré)organisent les rapports sociaux sur un schéma d'opposition entre « nous » et « eux » qui mobilise largement la référence à une différence culturelle. Le cours proposera une approche critique des conceptions essentialiste et culturaliste de l'ethnicité qui tendent à fixer les individus au sein de catégories réifiées et contribuent à l'enfermement dans des identités souvent stigmatisées. Des études de cas, dans les situations coloniales et postcoloniales de la période moderne et contemporaine, s'attacheront à restituer les contextes sociaux et politiques de ces productions identitaires ethnicisées.

**Semestre 6**

➤ **EC « Domaines de l'anthropologie 2 » Au choix**

**Domaines de l'anthropologie : Anthropologie des religions, avec E. GOBIN, jeudi 12h-15h**

Ce cours vise à introduire les étudiants à une réflexion anthropologique autour de la notion de « religion » ainsi qu'à la diversité des formes empiriques qu'elle recouvre. Il revient pour cela sur le côté historiquement et culturellement situé de cette notion, sur des manières emblématiques dont elle a été abordée dans l'histoire de l'anthropologie (notamment dans ses liens aux catégories de « croyance » et de « magie ») et aborde quelques questions méthodologiques liées à son étude. Il s'appuie sur l'étude de cas ethnographiques contemporains européens et non-européens qui permettent d'insister sur la dimension pragmatique et rituelle (plutôt que doctrinale) du "religieux". Pour mettre en valeur des logiques de fluidité des appartenances et/ou d'adaptation et de

réajustement au contexte, une partie des exemples est puisé aux « religiosités populaires » en France et aux ritualités contemporaines de par le monde.

**Ou**

**Domaines de l'anthropologie (intervenant et titre à venir)**

*Descriptif à venir*

➤ **Grands courants de l'anthropologie 2 », au choix**

**Grands courants : Anthropologie sociale anglaise, avec Y. KHIAR, Mardi 9h-12h**

Ce cours a pour objectif d'être une introduction à l'école d'Anthropologie Sociale développée en Grande-Bretagne durant la première partie du 20<sup>e</sup> siècle. Il permettra de revenir sur la constitution de la discipline anthropologique dans le contexte britannique de l'époque, et notamment la domination coloniale. Il s'agira, à travers des textes d'auteurs considérés comme classique, tel que Evans-Pritchard, Malinowski ou Radcliffe-Brown, de présenter les grands courants de pensée dominants à l'époque, comme le structuro-fonctionnalisme, tout en revenant sur les évolutions de la méthode d'enquête anthropologique, notamment le développement de l'enquête ethnographique. De plus en replaçant ces textes dans leur contexte de production, il s'agira aussi d'interroger les liens qui existaient entre anthropologie et colonialisme.

**Ou**

**Grands courants : Anthropologie des techniques, avec A. KABA, Mercredi 15h-18h**

L'objectif de ce cours est de comprendre comment notre engagement dans la transformation de notre environnement, nos interactions avec nos corps et nos objets structurent nos rapports sociaux et nos imaginaires collectifs. Il présente une historiographie des approches théoriques et épistémologiques de l'anthropologie des techniques, dans sa tradition française (en particulier l'école de technologie culturelle) mais également anglo-saxonne. Le cours aborde ensuite des cas d'études contemporains issus de diverses aires géographiques rassemblés autour de thématiques fondamentales : l'artisanat et le travail manuel, les techniques du corps et celles de ses altérations, la fabrication et la manipulation des objets rituels, la construction et la mise en valeur de l'habitat, les circulations des techniques dans la globalisation contemporaine, les processus de subjectivation, et les articulations entre savoirs et savoir-faire. Le cours aborde enfin les méthodologies concrètes d'ethnographie des techniques : chaînes opératoire, dessins, utilisation des outils visuels, biographies d'objets afin de donner aux étudiant.e.s des outils concrets pour analyser la part matérielle des rapports sociaux.

Modalités de contrôle des connaissances : dossier individuel portant sur l'analyse d'une technique

### **3.2.3. Les mineures proposées par d'autres départements de l'université**

Certaines mineures externes sont présentées sur moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>. Vous pouvez vous connecter à Moodle à l'aide de vos identifiants de Paris8 (ceux que vous utilisez pour vous connecter à votre espace étudiant -pensez à activer votre compte numérique Paris 8).

Vous pouvez aussi obtenir directement des renseignements sur les sites des départements ou auprès de leurs secrétariats.

#### **Mineure de Science Politique :**

Contact et renseignements :

Salle B 334, bâtiment B2, 3e étage

Patricia EBRING & Inès SAÏHI KHELIFA

Tél. 01 49 40 68 67 / 66 31

Site du département de Science politique <https://science-politique.univ-paris8.fr>

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

**Mineure de Géographie :** Le département de géographie donne la possibilité aux étudiant-e-s de constituer eux-mêmes leur propre mineure en puisant dans l'offre de cours du département de géographie. Une brochure spéciale pour les étudiant-e-s non-géographes présentant les descriptifs des EC peut être retirée au secrétariat de géographie ou consultée sur le site de leur département.

Contact et renseignements : Bâtiment D, 1er étage, bureau D129

Julie ATHLAN [Julie.Athlan@univ-paris8.fr](mailto:Julie.Athlan@univ-paris8.fr)

tel. : 01 49 40 72 73

Site du Département : <https://geographie.univ-paris8.fr>

Procédure d'inscription en géographie : Pour les EC de L1, les modalités des pré-inscriptions seront indiquées sur les emplois du temps qui seront disponibles en septembre.

#### **Enseignements du département Communication/FLE, validables dans le cadre d'EC**

Certains enseignements proposés par le département Communication/FLE sont recommandés aux étudiant-e-s non francophones souhaitant renforcer leurs compétences en « Français Langue Étrangère » ou aux étudiant-e-s francophones ayant besoin de renforcer leurs compétences en français écrit et oral et en méthodologie du travail universitaire en début de cursus. Ces enseignements et dispositifs sont présentés lors de la semaine de pré-rentrée en L1 (M2E). Les enseignantes du M2E sont les relais de la validation éventuelle d'EC en Communication/FLE.

Dans le cas où les besoins en français écrit et oral sont plus importants, les étudiant-es sont prié-es de prendre contact avec les responsables de la licence, afin d'obtenir un accord **pédagogique** pour suivre une mineure de FLE. Celui-ci sera alors examiné et favorisé par la recommandation des enseignant-es.

Contact et renseignements COM/FLE :

Bât. A., bureau 430

François-Xavier LALAISSON (secrétariat)

Courriel : [comfle@univ-paris8.fr](mailto:comfle@univ-paris8.fr)

## 4 Comment s'inscrire dans les cours ?

La pré-inscription dans les cours, se fait, en général, pendant la semaine de pré-rentrée, du 11 au 15 septembre, soit en présentiel, soit par IPWEB à distance, selon les enseignements (et sur MOODLE pour les enseignements PIX et Anglais). Les étudiant·es sont tenu·es au courant des dates d'ouverture et de fermeture des IPWEB.

### S'inscrire dans les EC du département de sociologie ou anthropologie

#### 4.1.1 Pour les nouveaux étudiants en L1, l'EC *Méthodologie M2E* à partir du 11 septembre.

Les étudiant·es inscrit·es pour la première fois en licence de sociologie sont réparti·es dans **6 groupes**, chaque groupe ayant un emploi du temps pour les EC *Méthodologie M2E*, *Méthodes en sciences sociales* et *Introduction aux sciences sociales 1*. Ils n'ont donc pas à se préoccuper de leur pré-inscription dans ces trois EC au premier semestre.

Ils et elles construiront leur emploi du temps et seront accompagné·es pour se pré-inscrire dans les autres EC pendant l'EC intensif *M2E* organisé **du 12 au 16 septembre**. **Ils trouveront sur le site internet du département de sociologie et d'anthropologie les informations concernant la constitution de ces groupes et l'emploi du temps de l'EC *Méthodologie M2E***. La présence en *M2E* est obligatoire pour valider l'EC (et donc l'UE et le semestre) et surtout pour commencer dans de bonnes conditions son cursus en choisissant et s'inscrivant dans la mineure de son choix ainsi qu'en PIX et en EC découverte.

#### 4.1.2 Pour les étudiant·es de L1 qui redoublent ou sont ajourné·es autorisé·es à continuer en L2 (L2 AJAC)

Les étudiant·e·s de L1 déjà inscrit·es en 2022-2023, doivent se préinscrire auprès des tuteur·ices et pendant la semaine de pré-rentrée dans les EC *Méthodes des sciences sociales 1* et *Introduction aux sciences sociales 1*, s'ils n'ont pas validé l'an passé l'un ou plusieurs de ces EC. Cette pré-inscription ne constitue toutefois qu'une réservation de place dans un EC. **L'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant·e lors de la première séance de cours**. En cas d'absence non justifiée, l'inscription est annulée sans avertissement. Les étudiant·e·s empêché·e·s de se rendre à l'un des premiers cours et pouvant le justifier par un certificat médical ou un contrat de travail, doivent en informer préalablement par mail l'enseignant·e concerné·e.

Les inscriptions aux autres cours de L1 pour les étudiant·es qui redoublent ou sont L2 AJAC se font sur les IPWEB.

**Procédure exceptionnelle en cas d'absence d'IP web :**

Les étudiant-es qui n'ont pas procédé à une pré-inscription sur les IPWEB doivent se présenter au premier cours, muni-e d'une fiche d'inscription à faire signer par l'enseignant-e. Cette fiche doit être récupérée au préalable auprès du secrétariat de la licence ou sur le site internet).

- 1 – Télécharger une fiche d'inscription sur le site du département : <https://sociologie.univ-paris8.fr/?p=10133>
- 2 – Se présenter lors du 1er cours, munis de la fiche d'inscription, et solliciter une inscription auprès de l'enseignant-e
- 3 – Transmettre au secrétariat la fiche d'inscription signée par l'enseignant-e (**en cas d'accord de ce-tte dernier-e, en fonction des capacités d'accueil**). Les inscriptions pédagogiques sont effectives après retour au secrétariat.

Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant-e-s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi.

Inversement, les étudiant-e-s pré-inscrit-e-s qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée.

**4.1.3 Pour les étudiants de L2 et L3**

Les inscriptions se font à distance par IPWEB après avoir ouvert un compte personnel Paris 8. Les étudiant-es peuvent se faire aider des tuteur-ices qui tiendront des permanences du 11 au 15 septembre. Cette pré-inscription ne constitue toutefois qu'une réservation de place dans un EC. **L'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant.e lors de la première séance de cours.** En cas d'absence non justifiée, l'inscription est annulée sans avertissement. Les étudiant.e.s empêché.e.s de se rendre à l'un des premiers cours et pouvant le justifier par un certificat médical ou un contrat de travail, doivent en informer préalablement par mail l'enseignant.e concerné.e.

Les étudiant-es qui n'ont pas procédé à une pré-inscription sur les IPWEB doivent se présenter au premier cours, muni-e d'une fiche d'inscription à faire signer par l'enseignant-e, à récupérer au préalable auprès du secrétariat de la licence ou sur le site internet)

**Procédure exceptionnelle en cas d'absence d'IP web :**

Les étudiant·es qui n'ont pas procédé à une pré-inscription sur les IPWEB doivent se présenter au premier cours, muni·e d'une fiche d'inscription à faire signer par l'enseignant·e. Cette fiche doit être récupérée au préalable auprès du secrétariat de la licence ou sur le site internet).

- 1 – Télécharger une fiche d'inscription sur le site du département : <https://sociologie.univ-paris8.fr/?p=10133>
- 2 – Se présenter lors du 1er cours, munis de la fiche d'inscription, et solliciter une inscription auprès de l'enseignant·e
- 3 – Transmettre au secrétariat la fiche d'inscription signée par l'enseignant·e (**en cas d'accord de ce·tte dernier·e, en fonction des capacités d'accueil**). Les inscriptions pédagogiques sont effectives après retour au secrétariat.

**ATTENTION : Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant·e·s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi. Inversement, les étudiant·e·s pré-inscrit·e·s qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée.**



## 4.2. Inscription dans les EC linguistiques, PIX, Découverte, libre et les EC de mineure

- Enseignement linguistique : anglais

### Procédures d'inscription :

Les inscriptions pour les EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Elles supposent des tests de niveau préalables organisés **dès la rentrée (ouverture des tests sur Moodle le 3 septembre 2023)**.

### CENTRE DE LANGUES

Bâtiment B1, bureaux B204/205. Tel : 01 49 40 68 43, Mail : [cdl@univ-paris8.fr](mailto:cdl@univ-paris8.fr)  
<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr>

Les étudiant-e-s doivent choisir **l'anglais** pour valider les EC « *langue* » sur le tableau de progression pédagogique.

### Quand et comment passer le test de niveau ?

Au préalable tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL).

Moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/course/index.php?categoryid=1052>.

Les **tests d'anglais** du 1er semestre 2023-2024 débuteront **le 3 septembre 2023**

et se dérouleront sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle de l'Université.

Chaque étudiant-e reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

**Vous ne pouvez passer le test qu'une fois !** Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé-e » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

**Attention !!!** Lorsque vous avez réalisé les tests de positionnement (uniquement pour les nouveaux étudiant-es), les inscriptions aux différents cours d'anglais auront lieu à partir de la semaine de la rentrée sur la plateforme MOODLE (CDL)

**Les cours commenceront la semaine du 25 septembre 2023.**

### Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

Entre 0 et 39 points = niveau A1

- Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Entre 40 et 74 points = niveau A2

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés « General English » ne sont PAS destinés aux étudiants de sociologie au niveau A2 et B1).

Entre 75 et 99 points = niveau B1

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

Plus de 100 = B2

- Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiants peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

*D'autres formats de cours (intensifs, cours à distance) pourraient être organisés à l'inter-semestre. Les informations seront affichées sur le site web du CDL.*

### **Quand et comment s'inscrire à ces différents cours ?**

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL.

Les pré-inscriptions aux cours d'anglais se font sur Moodle en septembre. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

**Attention ! Il est impératif que les étudiants préinscrit-es confirment leur présence en cours dès la première semaine de cours.** Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant-e dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant-e).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine de cours, veuillez contacter le personnel du CDL.

Notez que lorsque vous avez validé un niveau d'Anglais, vous ne pouvez pas suivre à nouveau le même cours l'année suivante et vous devez passer au niveau supérieur.

- **Bénéficiaire d'une dispense d'assiduité**

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le **contrôle continu**. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, **avant la 4ème semaine de cours du semestre courant**, la dispense d'assiduité.

Secrétariat du CDL : Bâtiment B1, 2<sup>e</sup> étage, bureaux 204/205. Tel : 01.49.40.68.43 / [cdl@univ-paris8.fr](mailto:cdl@univ-paris8.fr)

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Mme Camille Joseph [anglaisshs.cdl@gmail.com](mailto:anglaisshs.cdl@gmail.com)

- **EC d'informatique ou PIX**

L'inscription à l'EC *PIX* se fait auprès du BAPN (Bureau d'appui à la pédagogie numérique), bât C, <http://bapn.univ-paris8.fr>. Les modalités sont détaillées pendant la semaine de M2E.

- **EC de mineures**

Les **mineures** « Anthropologie » et « Pratique d'enquête » sont assurées par le département de sociologie et d'anthropologie.

En L2 et L3, les étudiant-e-s qui choisissent une « **mineure externe** » devront s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés (parmi une liste de cours qui leur est ouverte) ou sur le moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>.

Les modalités d'inscription aux cours auprès des tuteur-ices des départements sont consultables sur les sites web des départements ou affichés auprès des secrétariats des licences concernées. Ces informations (notamment concernant les mineures en histoire, science politique et géographie) sont également diffusées lors des réunions de pré-rentrée (L2 et L3) du département de sociologie et d'anthropologie.

Vous pouvez également contacter les secrétariats des licences concernées pour toute autre information.

- **EC libre et EC Découverte**

Les inscriptions aux EC libres et aux cours de Découverte proposés par les autres départements se font auprès de leur secrétariat ou sur le moodle : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>.

La liste des EC libres est longue. Certain-es sont présentés lors des réunions de pré-rentrée mais il appartient aux étudiant-es de s'inscrire en consultant les sites web des départements.

Il vous est par exemple possible de suivre des cours d'une autre langue que l'anglais en EC libre ou EC de découverte. Le Centre de langues propose l'enseignement de douze autres langues : allemand, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.

À noter :

- Pour chaque langue, veuillez vous renseigner directement au CDL pour les tests requis et modalités d'inscription. Toutes les langues ci-dessus ne sont pas ouvertes à tous les niveaux. Certaines langues ci-dessus ne sont pas ouvertes en EC libre/découverte.
- **Il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre ou de découverte.**

**RAPPEL**

Les étudiant-e-s disposent de deux sites internet distincts où ils peuvent obtenir des informations, voire l'accès à certaines inscriptions.

Le premier, généraliste, est celui de l'université Paris 8. Il permet d'accéder à l'espace scolaire à partir duquel se déclinent un certain nombre de procédures d'information et d'inscription.

<http://www.univ-paris8.fr/>

Le second, spécialisé, est celui du département de sociologie et d'anthropologie où les étudiant-e-s trouveront toutes les informations et actualités relatives à la vie dans le département. Ce site doit être régulièrement consulté à partir de l'adresse suivante :

<http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

**Dès le 1<sup>er</sup> septembre, les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter quotidiennement leur adresse mail @univ-paris8.fr ainsi que le site du département de sociologie et d'anthropologie.**

# **III - Emplois du temps du premier semestre 2023-2024**

Attention, ces emplois du temps sont susceptibles d'être modifiés à la marge. En cas de changement, vous serez tenu-es informé-es

### EMPLOI DU TEMPS LICENCE 1 – S1

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Transformations sociales LAVAYSSIERE <b>B135</b>  Lecture d'une grande enquête <i>L'habitat pavillonnaire</i> DEBOULET <b>B134</b>	Méthodes des sciences sociales DARGENT (groupe 3) <b>B130</b>	Méthodes des sciences sociales (groupe 6) FREEDMAN <b>B237</b>	Intro. aux sciences sociales 1 (groupe 4) ARANDA <b>B130</b>	Transformations sociales SIBLOT <b>B134</b>
12h-15h	Méthodes des sciences sociales (groupe 2) PASTOR <b>B130</b>		Transformations sociales KOKOREFF B134  Intro. aux sciences sociales 1 (groupe 2) LAFAYE <b>B232</b>	Prépa métiers du social CARDI <b>B233</b>	
15h-18h		Intro. aux sciences sociales 1 (groupe 5) VEZINAT <b>B232</b>  Intro. à l'anthropologie 1 (Groupe 1) DAVID <b>B235</b>	Méthodes des sciences sociales (groupe 1) FREEDMAN <b>B232</b>  Méthodes des sciences sociales (groupe 5) LAMY <b>B131</b>	Prépa métiers du social BOUILLON <b>B235</b>  Transformations sociales ETIENNE <b>B134</b>	Intro. aux sciences sociales 1 (groupe 1) WETZEL <b>BXXX</b>  Intro. aux sciences sociales 1 (groupe 6) PLEGAT <b>B231</b>
18h-21h	Méthodes des sciences sociales (groupe 4) WETZEL <b>B131</b>  Lecture d'une grande enquête <i>Le genre du capital</i> GUEVEL <b>B231</b>	Lecture d'une grande enquête <i>Chantier interdit au public</i> ANDRIANIRINA/LAVAYSSIERE/ PASTOR B135	Intro. aux sciences sociales 1 (groupe 3) LAFAYE <b>B131</b>  Intro. à l'anthropologie 1 (Groupe 2) KABA <b>B235</b>	Lecture d'une grande enquête <i>Freedom Summer</i> ROUX <b>B231</b>	

## EMPLOI DU TEMPS LICENCE 2 – S3

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	M3P Entretien ANDRIANIRINA <b>C202</b>  Intro. à la démographie et aux statistiques LAVOPIERRE <b>C208</b>	M3P Entretien ATER <b>C208</b>		Intro. à la démographie et aux statistiques VELPRY <b>C203</b>  Aire culturelle : mondes musulmans KHIAR <b>B135</b>	Intro. <u>thématique</u> : sociologie de la santé DERBEZ <b>B231</b>  <i>(liée à l'observation 12-15h)</i>  Grands champs : sociologie du handicap DAMAMIME <b>B135</b>
12h-15h	Intro. à la démographie et aux statistiques AULNETTE <b>C202</b>  Questionnaire TRANCHANT <b>C208</b>	Intro. <u>thématique</u> : sociologie du travail SIRACUSA <i>(liée à l'observation 15-18h)</i> <b>B135</b>  Aire culturelle : Asie orientale DAVID <b>B230</b>	M3P Entretien DE BARROS <b>C208</b>  Questionnaire BICAL CXXX <i>(salle à confirmer)</i>	Grands champs : <u>sociologie</u> de la déviance KOKOREFF <b>B134</b>  Introduction à la démographie et aux statistiques COMET <b>C203</b>	Observation DERBEZ <b>B231</b>
15h-18h	Intro. à la démographie et aux statistiques LAMY <b>C208</b>	Histoire et épistémologie de l'anthropologie OLIVERA <b>B231</b>  Observation SIRACUSA <b>C025</b>  Grands champs : sociologie des valeurs et de la culture DARGENT <b>C202</b>		Questionnaire COUTO <b>C210</b>	
18h-21h	Questionnaire YUCE <b>C208</b>		M3P Entretien DE BARROS <b>C208</b>		

## EMPLOI DU TEMPS LICENCE 3 – S5

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	Analyse d'une grande Enquête : « Servir les riches » DUVOUX	Tremplin <u>master</u> : documenter son enquête DAVAULT B230	Domaines de l'anthropologie : anthropologie urbaine OLIVERA B230  Tremplin <u>métiers</u> : approfondissements statistiques LAMY C202	Atelier suivi mémoire ( <u>en</u> demi-groupe) BOUILLON B233	Tremplin métier : <u>app. statistiques</u> COMET C208
12h-15h	Pratique d'enquête BONI-LEGOFF - BERTRON B131  Pratique d'enquête LEBLON-DAVAULT B132		Approfondissement thématique Genre, care et politique DAMAMME B135	Atelier suivi de mémoire ( <u>en</u> demi-groupe) <u>de</u> BARROS B231	Grands courants/ Approfondissement Anthropologie et marxismes CASCIARRI B135
15h-18h	Pratique d'enquête BONI-LEGOFF – BERTRON B034  Pratique d'enquête LEBLON-DAVAULT B131			Analyse d'une grande enquête : "Le choix du conjoint" SOULIE B130	
18h-21h		Approfondissement thématique : « Sociologie des religions » SOULIE B233	Analyse d'une grande enquête <i>Le genre du capital</i> JOUANNO B231	Domaines/Approfondisse ment Corps et culture en anthropologie LA RIVA B230	

Grands courants de l'anthropologie : Ethnicité DAVID (intensif intersemestre)



# **IV - Mobilités étudiantes internationales**

Le département de Sociologie et d'anthropologie incite fortement les étudiant-e-s à aller suivre des études dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et de coopération. Les connaissances acquises dans les établissements étrangers partenaires sont évaluées par la Commission pédagogique qui délivre ensuite une équivalence afin que l'étudiant-e puisse terminer son cursus de licence. Les résultats aux épreuves d'examen ou de contrôle passées dans les universités étrangères sont comptabilisés dans les cursus de Paris 8 à l'aide du système d'équivalence ECTS. Il existe quatre programmes de mobilité pour les étudiant-e-s : Erasmus, Intensif Erasmus, MICEFA et CREPUQ

## 1. Le programme européen Erasmus

Les contacts internationaux de Paris 8 concernent tous les pays européens. Toutefois des contacts privilégiés ont été noués par les sociologues dans les universités suivantes :

- Autriche : Vienne
- Danemark : Copenhague
- Espagne : Madrid (Complutense), Séville
- Finlande : Joensuu
- Grande Bretagne : Londres (Birkbeck College), Manchester, Oxford Brookes
- Hongrie : Budapest (Eotvos Lorand)
- Italie : Rome (La Sapienza), Bologne
- Portugal : Porto (Universidade do Porto)

Dans le cadre de ce programme, des bourses peuvent être attribuées. Consultez l'adresse : <http://www.univ-paris8.fr/Le-programme-erasmus>

## 2. Les programmes américains MICEFA et CREPUQ

La MICEFA (Mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-américains) propose aux étudiant-e-s de toutes les disciplines des séjours dans différentes universités nord-américaines (à New York et dans divers campus de l'État de Californie, par exemple). Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de la licence pour envisager ce type de séjour. L'étudiant-e ne paie ses droits d'inscription qu'en France et n'est donc pas soumis aux droits de scolarité très élevés des universités américaines. Un examen de langue anglaise est requis (le TOEFL).

La CREPUQ (Conférence des recteurs et des présidents d'université du Québec) à laquelle Paris 8 a adhéré propose aussi des échanges. Les étudiant-e-s conservent dans ce cas leur inscription à Paris 8 et ne paient pas de droits au Québec. Les diplômes obtenus au Québec sont validés en France.

### **Démarches à suivre pour les séjours à l'étranger**

Les dossiers sont à retirer, dès le début de l'année universitaire, auprès d'Emma Gobin. Ils se font généralement en L2 pour un départ en L3 et en L3 pour un départ en M1, voire en M1 pour un départ en M2. La durée du séjour est habituellement d'un semestre. Il appartient aux candidats de se renseigner sur le site Internet du (ou des) université(s) envisagée(s) et de construire leur programme d'étude en prenant conseil auprès de l'enseignante nommée ci-dessus.

## V- LABORATOIRES ET DOMAINES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANT·ES-CHERCHEUR·ES TITULAIRES

Enseignant-chercheur	Principaux domaines et thèmes de recherche	Laboratoire
BARROS (de) Françoise	Sociologie urbaine, immigration, sociologie politique et de l'administration	CRESPPA-CSU
BERTRON Caroline	Sociologie de l'éducation, professions éducatives, enfance, sociologie des élites transnationales	CRESPPA-CSU
BONI-LEGOFF Isabel	Sociologie du travail et des professions, sociologie économique, sociologie du corps, études de genre, méthodes ethnographiques	CRESSPA-CSU
BOUILLON Florence	Sociologie et anthropologie urbaines, marges et marginalités, écoles et pédagogies alternatives	LAVUE-ALTER
CARDI Coline	Genre, famille, travail social	CRESPPA-CSU
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté	LAVUE-ALTER
COMET Catherine	Sociologie économique, sociologie politique, sociologie des élites, sociologie des organisations	CRESPPA-CSU
COUTO Marie-Paule	Accès à l'enseignement supérieur, trajectoires étudiantes et socialisation universitaire, sociologie quantitative et de la quantification, sociologie de l'immigration	CRESPPA-CSU
DAMAMME Aurélie	Genre, handicap, travail du care, action collective, développement.	CRESPPA-GTM
DARGENT Claude	Valeurs, normes et comportements sociaux et politiques, Religion, Identités territoriales	CRESPPA-GTM
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, pratique et pédagogie du terrain	LAVUE-ALTER
DAVID Béatrice	Anthropologie politique et culturelle de la Chine, ethnicité, innovations rituelles	LEGS
DERBEZ Benjamin	Sociologie de la santé, science and technology studies, anthropologie de la bioéthique	CRESPPA-CSU
DEBOULET Agnès	Sociologie urbaine, migrations, villes et internationalisation, sociétés du machrek, développement, participation et citoyenneté	LAVUE-ALTER
DUVOUX Nicolas	Inégalités sociales, pauvreté, institutions, Etat social, ethnographie, méthodes qualitatives, solidarité, Etats-Unis.	CRESPPA-Lab Top
FREEDMAN Jane	Genre, migrations, conflits armés	CRESPPA-GTM
GOBIN Emma	Anthropologie des Amériques, religion, rituel, identités afro-américaines, thérapies et spiritualités New Age, circulations culturelles, art et patrimoine, écologie et agricultures alternatives	LAVUE-ALTER
KABA Arnaud	Anthropologie de l'Asie du Sud, anthropologie du travail et des techniques, circulations des savoirs, des savoirs-faire et des objets, anthropologie économique	LAVUE-ALTER
KOKOREFF Michel	Quartiers populaires, drogues, émeutes, contestation	CRESPPA-GTM
LAFAYE Claudette	Mobilisations associatives, contestations, pouvoir d'agir, action publique	LAVUE-ALTER
LEBLON Anaïs	Anthropologie de la patrimonialisation, circulation culturelle, anthropologie politique, migration, Afrique de l'ouest, société pastorale	LAVUE-ALTER
OLIVERA Martin	Anthropologie de l'Europe, fait minoritaire (Roms/Tsiganes), marges urbaines et économie informelle, résistances	LAVUE-ALTER
SIBLOT Yasmine	Classes populaires, services publics, mobilités résidentielles, syndicats	CRESPPA-CSU
SIRACUSA Jacques	Travail, quantification, journalisme, statistique, observation	CRESPPA-GTM
SOULIE Charles	Éducation, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain, religion	CESSP-CSE
TRANCHANT Lucas	Sociologie de l'emploi et du travail, classes populaires, socialisation, inégalités ethnoraciales.	CRESPPA-CSU

TRUONG Fabien	Sociologie urbaine, éducation, relégation urbaine et stigmatisation, inégalités scolaires, pratique et pédagogie des sciences économiques et sociales	CRESPPA-CSU
VELPRY Livia	Sociologie de la santé, de la santé mentale, de la psychiatrie : pratiques, dispositifs, expérience. Autonomie, travail sur autrui et contrainte	Cermes3
VEZINAT Nadège	Sociologie du travail et des professions, sociologie des organisations	CRESSPA-CSU

Université Paris 8 – Calendrier universitaire 2023-2024

**Fermeture de l'université**

**Pause pédagogique (facultative)**

**Vacances Education nationale (établissements primaires et secondaires)**

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER	
L 4	.....	D 1	.....	M 1	Toussaint	V 1	.....	L 1	Jour de l'an	J 1	.....
M 5	.....	L 2	.....	J 2	Semaine 6	S 2	.....	M 2	.....	V 2	.....
M 6	.....	M 3	.....	V 3	.....	D 3	.....	M 3	.....	S 3	.....
J 7	.....	M 4	Semaine 2	S 4	.....	L 4	.....	J 4	.....	D 4	.....
V 8	.....	J 5	.....	D 5	.....	M 5	.....	V 5	.....	L 5	.....
S 9	.....	V 6	.....	L 6	.....	M 6	Semaine 11	S 6	.....	M 6	.....
D 10	.....	S 7	.....	M 7	.....	J 7	.....	D 7	.....	M 7	Semaine 3
L 11	.....	D 8	.....	M 8	Semaine 7	V 8	.....	L 8	.....	J 8	.....
M 12	.....	L 9	.....	J 9	.....	S 9	.....	M 9	.....	V 9	.....
M 13	.....	M 10	.....	V 10	.....	D 10	.....	M 10	.....	S 10	.....
J 14	.....	M 11	Semaine 3	S 11	Armistice 1918	L 11	.....	J 11	.....	D 11	.....
V 15	.....	J 12	.....	D 12	.....	M 12	.....	V 12	.....	L 12	.....
S 16	.....	V 13	.....	L 13	.....	M 13	Semaine 12	S 13	.....	M 13	.....
D 17	.....	S 14	.....	M 14	.....	J 14	.....	D 14	.....	M 14	Semaine 4
L 18	.....	D 15	.....	M 15	Semaine 8	V 15	.....	L 15	.....	J 15	.....
M 19	.....	L 16	.....	J 16	.....	S 16	.....	M 16	.....	V 16	.....
M 20	.....	M 17	.....	V 17	.....	D 17	.....	M 17	.....	S 17	.....
J 21	.....	M 18	Semaine 4	S 18	.....	L 18	.....	J 18	.....	D 18	.....
V 22	.....	J 19	.....	D 19	.....	M 19	.....	V 19	Date limite saisie des notes 1er sem.	L 19	.....
S 23	.....	V 20	.....	L 20	.....	M 20	Semaine 13	S 20	.....	M 20	.....
D 24	.....	S 21	.....	M 21	.....	J 21	.....	D 21	.....	M 21	Semaine 5
L 25	.....	D 22	.....	M 22	Semaine 19	V 22	.....	L 22	Rentrée 2ème semestre	J 22	.....
M 26	.....	L 23	.....	J 23	.....	S 23	.....	M 23	.....	V 23	.....
M 27	.....	M 24	.....	V 24	.....	D 24	.....	M 24	Semaine 1	S 24	.....
J 28	.....	M 25	Semaine 5	S 25	.....	L 25	Noël	J 25	.....	D 25	.....
V 29	.....	J 26	.....	D 26	.....	M 26	.....	V 26	.....	L 26	.....
S 30	.....	V 27	.....	L 27	.....	M 27	.....	S 27	.....	M 27	.....
	.....	S 28	.....	M 28	.....	J 28	.....	D 28	.....	M 28	Semaine 6
	.....	D 29	.....	M 29	Semaine 10	V 29	.....	L 29	.....	J 29	.....
	.....	L 30	.....	J 30	.....	S 30	.....	M 30	.....		.....
	.....	M 31	.....	D 31	.....	D 31	.....	M 31	Semaine 2		.....

Université Paris 8 – Calendrier universitaire 2023-2024

MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
V 1		L 1	Lundi de Pâques	M 1	Fête du Travail	S 1		L 1		J 1		D 1	
S 2		M 2		J 2		D 2		M 2		V 2		L 2	
D 3	Semaine 11	M 3		V 3		L 3		M 3		S 3		M 3	
L 4		J 4		S 4		M 4		J 4		D 4		M 4	
M 5		V 5		D 5		M 5		V 5		L 5		J 5	
M 6	Semaine 7	S 6		L 6		J 6		S 6		M 6		V 6	
J 7		D 7		M 7		V 7		D 7		M 7		S 7	
V 8		L 8		M 8	Victoire 1945	S 8		L 8		J 8		D 8	
S 9		M 9		J 9	Ascension	D 9		M 9		V 9		L 9	
D 10	Semaine 12	M 10	Semaine 12	V 10	Fermeture administrative	L 10		M 10		S 10		M 10	
L 11		J 11		S 11		M 11		J 11		D 11		M 11	
M 12		V 12		D 12		M 12		V 12		L 12		J 12	
M 13	Semaine 8	S 13		L 13		J 13		S 13		M 13		V 13	
J 14		D 14		M 14		V 14		D 14	Fête nationale	M 14		S 14	
V 15		L 15		M 15		S 15		L 15		J 15	Assomption	D 15	
S 16		M 16		J 16		D 16		M 16		V 16		L 16	
D 17		M 17		V 17		L 17		M 17		S 17		M 17	
L 18		J 18		S 18		M 18		J 18		D 18		M 18	
M 19		V 19		D 19		M 19		V 19		L 19		J 19	
M 20	Semaine 9	S 20		L 20	Pentecôte	J 20		S 20		M 20		V 20	
J 21		D 21		M 21		V 21	Date limite saisie notes.session.2.	D 21		M 21		S 21	
V 22		L 22		M 22		S 22		L 22		J 22		D 22	
S 23		M 23		J 23		D 23		M 23		V 23		L 23	
D 24	Semaine 13	M 24	Semaine 13	V 24	Date limite saisie des notes 2 <sup>è</sup> sem.	L 24		M 24		S 24		M 24	
L 25		J 25		S 25		M 25		J 25		D 25		M 25	
M 26		V 26		D 26		M 26		V 26		L 26		J 26	
M 27	Semaine 10	S 27		L 27		J 27		S 27		M 27		V 27	
J 28		D 28		M 28		V 28		D 28		M 28		S 28	
V 29		L 29		M 29		S 29		L 29		J 29		D 29	
S 30		M 30		J 30		D 30		M 30		V 30		L 30	Date limite sout. stages et mémoires
D 31				V 31	Date limite jury annuel session 1			M 31		S 31	Clôture année univ. et fin des stages		

